

Vol. 25 n°47 Edmonton, le vendredi 22 novembre 1991 20 pages 60¢

➤Fonction publique

Aucune amélioration de l'efficacité

... à lire en page 2



• Pionnière de Rivière-La-Paix

Marie-Rose Dandurand a 100 ans

...à lire en page 3

Paul Dumont au Costa Rica

...à lire en page 4

Les femmes se parlent

...à lire en page 4



Report d'un an de l'impôt sur le revenu

...à lire en page 15

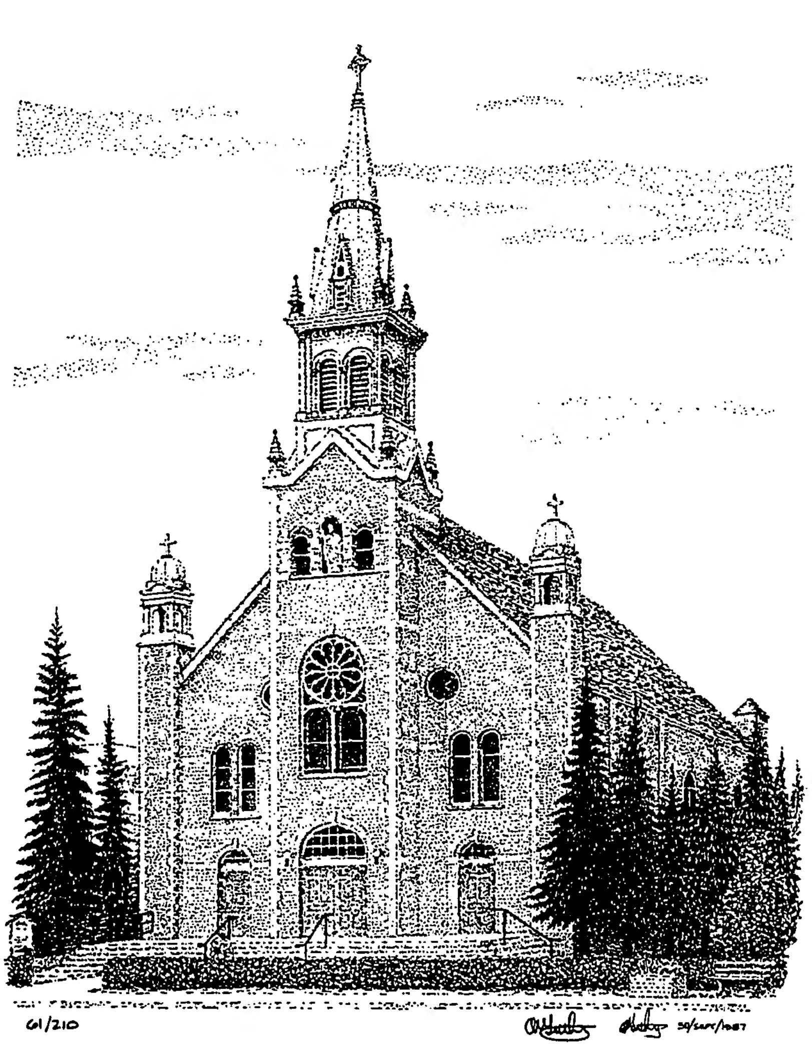
Prix d'excellence en enseignement



Le ministre de l'Éducation, l'honorable Jim Dinning, a remis le prix d'excellence en enseignement à quelque 80 enseignantes et enseignants des écoles publiques, catholiques et privées d'Edmonton, dont deux Franco-Albertains: Léonard Rousseau, directeur de l'école J.H. Picard, et Evelyne Lacombe, professeur à l'école Notre-Dame d'Edmonton. La cérémonie s'est déroulée à la Maison du gouvernement le 5 novembre dernier. Nos plus sincères félicitations.

Cahier spécial
Centenaire de Morinville

...voir page 9 à 12



Église Saint-Jean-Baptiste de Morinville

• Fonction publique

Aucune amélioration de l'efficacité de l'administration fédérale

OTTAWA (APF): Même si le gouvernement se préoccupe depuis au moins 15 ans de l'efficacité dans l'administration fédérale, le Vérificateur général du Canada dit n'avoir constaté aucune amélioration notable.

«Il me semble que le gouvernement est peu enclin à cerner la question de l'efficience» a déclaré le Vérificateur général, Denis Désautels, à des membres du Comité permanent des comptes publics.

M. Désautels a cité quatre anciens rapports préparés par son bureau depuis 1979 portant sur un aspect de l'efficience gouvernementale , sans parler des diverses vérifications de ministères, pour appuyer ses dires.

Selon lui, les efforts actuels du gouvernement ne pourront être couronnés de succès sans la mise sur pied d'un centre de coordination des diverses activités entreprises par le Secrétariat du Conseil du Trésor et le Bureau du contrôleur général. C'est en tout premier lieu au gouvernement de se faire le champion de l'efficience, soutient M. Désautels.



Jean-Robert Gauthier

«Le gouvernement possède déjà de nombreux documents sur l'efficience. Cependant, il ne semble y avoir personne au gouvernement qui soit désireux de se porter à la défense de l'efficience» déplore le Vérificateur.

M. Désautels dit qu'il n'est pas suffisant de rendre compte de la gestion des opérations gouvernementales. Ce qu'il faut, estime-t-il, c'est que les gestionnaires rendent compte de leur rendement, «c'est-à-dire des résultats qu'ils ont obtenus en contrepartie des sommes dépensées».

Le Bureau du Vérificateur général prêche par l'exemple à ce chapitre. Le temps consacré par tout le personnel est géré par ordinateur. Chaque heure de travail est comptabilisée, incluant les heures de travail de M. Désautels, selon qui «on peut savoir en tout temps combien d'heures sont consacrées à une vérification». On fait même appel à l'occasion à des cabinets privés de vérification pour obtenir une évaluation neutre et objective de la performance du Bureau du Vérificateur général.

Combien d'employés?

Mais le plus drôle, c'est que personne au gouvernement ne semble savoir exactement combien d'employés sont à son emploi. Selon M. Mel Cappe du Secrétariat du Conseil du Trésor, les chiffres disponibles ne tiennent pas compte des employés occasionnels et à temps partiel. Par exemple, a expliqué le sous-secrétaire à la Direction des programmes, on ne comptabilise pas les employés occasionnels qui sont embauchés en renfort lors du dépouillement annuel des rapports d'impôt. Ce qu'on sait par contre c'est le nombre d'années-personnes. «Il s'agit de savoir combien de main-d'oeuvre on utilise dans une année, plutôt que de savoir combien il y a d'employés» a expliqué M. Cappe. Cette situation fruste au plus haut point les députés libéraux Doug Young et Jean-Robert Gauthier. «Combien d'êtres humains travaillent au gouvernement? Quand allons-nous avoir l'information?»

Le Bureau de la traduction dans la ligne de mire

D'autre part, le rapport annuel du Vérificateur général qui sera déposé durant la première semaine du mois de décembre risque de faire du bruit, puisque le Vérificateur a décidé de passer au peigne fin le Bureau de la traduction du Secrétariat d'Etat dans le cadre d'une étude sur la sous-traitance.

M. Désautels n'a rien voulu dévoiler sur cette étude exhaustive, mais il a indiqué à l'APF qu'elle allait plus loin qu'une simple étude comparative entre les services offerts par la sous-traitance et ceux offerts par le Bureau de traduction du Secrétariat d'Etat.

• Fédération canadienne

Meech n'était qu'un début dit Lucien Bouchard

OTTAWA (APF): L'entente du lac Meech n'était que la première étape d'une démarche à deux temps visant le renouvellement complet de la fédération canadienne grâce à une nouvelle redistribution des pouvoirs.

Prenant la parole devant des étudiants de droit civil et de Common Law de l'université d'Ottawa, le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a expliqué que l'entente du lac Meech avait convaincu le Québec «de signer une constitution adoptée sans lui et contre lui», mais que cette entente n'était pas une fin en soi.

«Meech, c'était la réparation!» a lancé M. Bouchard dont le parti fondé il y a plus d'un an est en tête de tous les sondages portant sur les intentions de votes des Québécois aux prochaines élections fédérales.

Chaudement accueilli par les étudiants, l'ancien Secrétaire d'Etat et ministre de l'Environnement dans le cabinet Mulroney a déclaré que la dernière proposition fédérale offrait maintenant aux Québécois moins que l'entente du lac Meech.

«Qu'on le veuille ou non, les Québécois ont décidé il y a 30 ans qu'ils voulaient plus de pouvoirs et pas seulement dans les domaines de la langue et de la culture, mais aussi des pouvoirs économiques».

M. Bouchard n'a pas caché qu'il avait très hâte au prochain référendum québécois: «j'entends le tic tac qui nous mène vers octobre 1992», et a affirmé que le temps jouait maintenant contre les fédéralistes. Devant les nombreux ratés du comité Castonguay-Dobbie qui étudie les offres d'Ottawa, Lucien Bouchard croit que le gouvernement fédéral serait bien capable de mettre sur pied un autre comité, un sixième prend-il ironiquement soin de préciser, pour tenter de sauver la mise.

Enfin, M. Bouchard ne cache pas qu'il rêve à un parlement «morcelé à l'italienne» où son parti pourrait jouer un rôle grâce à l'élection de 50 à 60 députés québécois lors des prochaines élections fédérales.

• Propositions constitutionnelles

Les femmes réclament l'équité dans un Canada renouvelé

OTTAWA (APF): La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises exige qu'on assure une juste représentation des femmes dans toutes les instances décisionnelles.

Réagissant pour la première fois aux propositions fédérales sur le renouvellement du Canada, la FNFCF estime que tout changement constitutionnel doit garantir l'équité envers les citoyennes du pays. La Fédération veut par exemple que le Sénat soit composé de 50 pour cent de femmes.

Les femmes francophones canadiennes-françaises veulent également que le fédéral conserve son pouvoir de dépenser. Un transfert du pouvoir de dépenser vers les provinces, disent-elles, nuirait aux programmes comme les services de garde, les logements subventionnés, la formation de la main-d'oeuvre, et tout autre programme favorable aux femmes mis sur pied selon des standards nationaux.

Les femmes veulent aussi une révision du système judiciaire, afin de s'assurer d'un service équitable et uniforme envers les femmes partout au pays.

«A notre avis, il est important de définir, dans une nouvelle constitution, le principe d'égalité entre les femmes et les hommes» explique Claire Lanteigne, la présidente de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises.

• Rendez-vous fransaskois

Denis Magnan élu président de l'ACFC

RÉGINA - Denis Magnan a été élu par acclamation président de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, lors du Rendez-vous fransaskois tenu à Saskatoon les 8, 9 et 10 novembre dernier. Monsieur Magnan remplace Suzanne Bugeaud Stradecki qui n'a pas sollicité un nouveau mandat. Toutefois, madame Bugeaud Stradecki demeurera membre du Comité exécutif pendant un an et ce, à titre de présidente sortante.

Originaire de Beaumont, Alberta, Monsieur Magnan est directeur des ressources humaines à la Commission des accidents au travail en Saskatchewan. Il détient notamment un baccalauréat en psychologie et un baccalauréat en pédagogie respectivement obtenus à l'Université de l'Alberta et au Collège universitaire de St-Jean. Résident en Saskatchewan depuis 1985, Denis Magnan fut conseiller au Comité exécutif de l'ACFC pendant 2 ans.

Maintenant président de l'ACFC, Denis Magnan affirme: «Mon mandat sera ponctué de grands dossiers, cependant, la conjoncture constitutionnelle qui prévaut oriente mes actions à court terme vers le débat politique et la place que doit saisir la communauté fransaskoise parmi les divers enjeux».

Toujours dans le cadre du Rendez-vous, la communauté fransaskoise a rendu hommage samedi dernier, a cinq personnes s'étant distinguées par leur bénévolat envers le fait français en Saskatchewan.

C'est dans le cadre du Concours «Hommage aux Fransaskois et aux Fransaskoises» que la population a pu soumettre des candidatures et ensuite choisir les lauréats et les lauréates des cinq catégories cette année: Culture, Thérèse Gaudet; Éducation, Margo Fauchon; Économie, Urbain Moyen; Relève, Liza Gareau; Bénévole de l'année, Gérald Gaudet. Une sculpture a été remise à chacun des lauréats et lauréates.

• Pionnière

Marie-Rose Dandurand a 100 ans

Mme Marie-Rose Leblanc Dandurand verra ses 100 ans le 23 novembre prochain, puisqu'elle est née de Télésphore Leblanc et Marie Buteau en 1891 à Princeville, Arthabaska, (Québec).

Elle n'a que cinq ans lorsque la famille Leblanc déménage à Lowell, (Massachusetts) et Claremont (New Hampshire) pour y demeurer 16 ans. En 1912, au temps des grandes propagandes de colonisation du Père Giroux, Marie-Rose se voit obligée d'accepter la décision de ses parents. En l'espace de quelques jours sa vie connait de grands changements: elle doit quitter son travail, l'usine, ses amis et la ville américaine pour accepter la vie de pionniers à Rivière-La-Paix. La famille Leblanc devient la première famille à habiter Donnelly en 1912 et la seule à y passer l'hiver plutôt que de retourner à Grouard.

Marie-Rose est la seule fille du «pays»... les célibataires se rencontrent souvent chez Leblanc. La première fois, Marie-Rose demande à sa mère «qu'allons-nous leur servir?» Madame Leblanc répond: «ce que nous avons de mieux: les petites carottes du jardin».

Elle a vécu la vie de pionniers avec ses privations dont le manque de lecture n'était pas le moindre. Le premier hiver à Donnelly, les livres n'auraient pas servi puisque le «shack Leblanc» n'a pas de fenêtres: ces dernières n'avaient pas survécu au voyage... La seule lumière au long du grand hiver était la lueur du poêle. Marie-Rose a connu les misères du temps qu'elle a mit par écrit. C'était bien comme le Père Giroux leur avait dit: «ça prend des gens courageux avec des bras forts pour demeurer dans l'Ouest».


Marie-Rose Dandurand à 16 ans

C'est dans le «shack» en novembre 1914 que Marie-Rose épouse Gaspard Dandurand venu de Valleyfield avec son oncle Lamothe pour aider à la construction de l'église de l'Immaculée-Conception d'Edmonton. Tous les gens de la région sont invités aux noces et tous les 13 s'y rendent.

De plusieurs enfants nés à la maison, 4 filles survivent: Marcella Robert, Bertha Bourgeois, Thérèse Gareau et Claire Rouleau.

En 1925 Marie-Rose achète le magasin à Donnelly et devient gérante jusqu'en 1949. Depuis quelques années déjà, Marie-Anne Gravel, veuve et soeur ainée de Marie-Rose, demeure chez Dandurand. En 1961, après la mort de Gaspard, les deux soeurs déménagent à Edmonton près de l'hôpital général où les enfants, les petits-enfants, et amis du «nord» se sentent toujours les bienvenus. Le Centre Marial les voit tricoter des gilets et des centaines de paires de mitaines, en plus du bénévolat à la préparation des repas pour les démunis et les sans-abris. En 1970, elles déménagent à Meadowcroft près de Westmount. Encore ici, elles sont actives: par exemple, elle reçoivent les catholiques du quartier tous les premiers vendredis du mois, pour la messe et la confession.

À 95 ans, Marie-Rose nous dit «que je voudrais donc avoir seulement 85 ans, à ce temps j'avais soin de Matante (Marie-Anne), je boulangeais mon pain et m'occupais de bien d'autres choses aussi...». Elle a vécu dans son appartement jusqu'à l'âge de 98 ans.

Aujourd'hui elle est au foyer Youville sous les soins des Soeurs Grises. Les forces physiques diminuent mais sa mémoire est très bonne. Marie-Rose écrit encore son journal et peut nous dire en riant. «J'était la plus belle fille du pays en 1912, puisque j'était la seule».

• Le Temps de vivre

Radio-Canada réplique à la FAFA

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Dans Le Franco du 1er novembre 1991, on retrouve un article dans lequel Mme Marguerite Laplante, vice-présidente de la Fédération des aîné(e)s francophones de l'Alberta (FAFA), exprimait son mécontentement à la Société Radio-Canada en ce qui concerne l'émission «Le temps de vivre» enregistrée à Edmonton en septembre dernier. Monsieur Denis Lord, directeur régional du réseau de télévision national, a répondu par écrit que l'insatisfaction de la FAFA le touchait, mais s'est également défendu face aux accusations portées par les aînés.

Ainsi, M. Lord comprend mal comment la FAFA a pu conclure que l'émission minimisait la vie et la culture que les gens vivent ici et qu'elle réflétait les membres de la communauté franco-albertaine comme des cadavres encore chauds.


Denis Lord

Dans sa lettre, il prend la peine de nommer tous les invités (Soeur Alice Trottier, Crystal Plamondon, M. Breault, Marguerite Tellier, André Roy) et de relater chacun de leurs exposés afin de bien faire comprendre que ces personnes sont bel et bien vivantes et actives dans la communauté, «qu'elles ne sont pas ces cadavres encore chauds.»

«Je comprends mal que les aîné(e) bénévoles de l'Alberta se sont sentis oubliés lors de cette émission. Soeur Trottier, Mme Tellier et M. Breault ainsi que les soixante personnes qui étaient de l'assistance ont participé aux projets d'émission», affirme M. Lord, dans sa lettre.

Le problème de l'assimilation a été abordé à quelques reprises, particulièrement par Soeur Trottier et André Roy. Madame Laplante a demandé à Radio-Canada de ne pas rediffuser l'émission de peur que les enfants et petits-enfants des aînés ne pensent qu'ils sont en voie d'extinction.

Denis Lord réplique: « Je ne pense pas que nous devrions nous cacher la tête dans le sable et nier ces réalités qui nous préoccupent. Au contraire, je crois que si des membres de notre milieu ont le courage de nous le dire, c'est qu'ils tiennent à éveiller chez nous une sérieuse réflexion qui mènera peut-être à des gestes concrets qui changeront un peu la situation.»

Le directeur régional de la société d'État maintient qu'il n'hésiterait pas à présenter l'émission à ses enfants. «(sic) au contraire, ils ne seront que plus conscients de la situation de la communauté franco-albertaine (sic). Par contre, je ne pense pas qu'ils seraient particulièrement satisfaits de savoir que certaines personnes de leur communauté préfèrent leur cacher certains faits qui les gênent.»

En toute fin de lettre, M. Lord ajoute: «Je regrette que vous n'ayez vu dans cette émission que des éléments négatifs alors qu'elle nous présentait des faits, des témoignages, qu'elle parlait de réussites individuelles, et montrait des artistes et des membres d'une communauté bien vivante.»

AU REGIONAL

• Paul Dumont:

Trois mois chez les Costa Ricains

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le 12 novembre dernier, les élèves de l'école Maurice-Lavallée ont remis un chèque de 200$ à Paul Dumont, jeune Franco-Albertain de 24 ans, afin de rendre possible son voyage au Costa Rica prévu pour le mois de décembre.

Ce voyage est organisé par l'organisme Youth Challenge International qui, pour la troisième fois, envoie 45 jeunes Canadiens âgés de 17 à 25 ans dans un pays en voie de développement afin d'y effectuer divers travaux communautaires.

Après avoir été sélectionné parmi de nombreuses candidatures, Paul Dumont doit, comme dernier pré-requis, réunir la somme de 3000$ avant son départ. L'école Maurice-Lavallée, comme quelques autres écoles de la province, a contribué à ce financement grâce à des fonds ramassés lors d'une danse d'Halloween et de vente de crème glacée lors d'un dîner. Paul Dumont a également cherché l'argent auprès de différentes compagnies et autres dons. Au 12 novembre 1991, il lui restait à peine 400$ à trouver.

Youth Challenge International reçoit également 200 000$ du gouvernement fédéral. En tout, le projet est d'une valeur équivalente à environ 1 million de dollars.

«L'important pour moi, c'est que lorsque je reviendrai, j'aurai des diapositives et d'autres matériaux que je pourrai montrer aux jeunes. Ainsi, ils pourront voir à quoi a servi leur argent», affirme Paul Dumont.

Pendant son séjour au Costa Rica, ce dernier sera affecté à différents projets: par exemple la construction d'un pont, édification d'un centre communautaire, etc. «J'ai bien hâte d'être là-bas, dit-il. Je ne veux pas arriver là-bas avec mes idées d'homme blanc qui veut imposer ses opinions. J'y vais pour vivre une expérience d'adaptation et pour apprendre à travailler en groupe. En plus, je suis certain que le peuple costa ricain peut m'en apprendre beaucoup sur la vie.»

Paul Dumont quittera l'Alberta le 28 novembre prochain, pour se rendre à Toronto où il passera une semaine en compagnie des 44 autres Canadiens participant au projet, afin d'organiser les derniers préparatifs du voyage. De là, il s'envolera vers le Costa Rica, une semaine plus tard. Bon voyage et bonne chance!



(photo CaroleThibeault)

Les élèves de l'école Maurice-Lavallée ont remis un chèque de 200$ à Paul Dumont. (g. à d.) Michel Larue (représentant de la classe d'études sociales 23), Céline Gardner (présidente du conseil étudiant junior), Paul Dumont, Céleste Bissonnette (vice-présidente du conseil étudiant senior), Steeve Gignac (représentant de la classe d'études sociales 13).

• Bureau du Québec

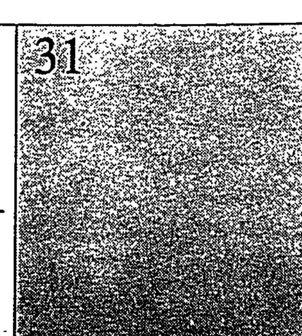
Nouveau conseiller en communications

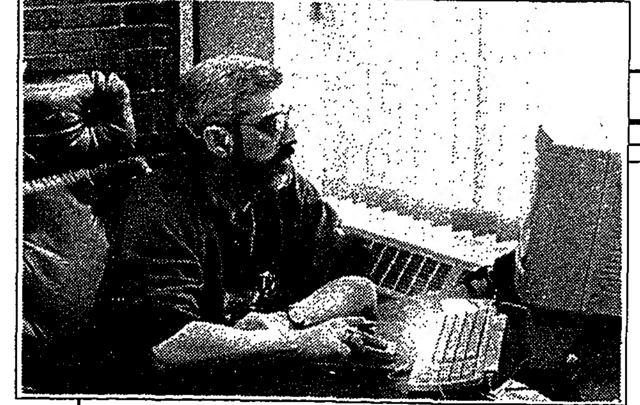
EDMONTON - Monsieur Peter Dunn, Directeur du Bureau du Québec dans l'Ouest canadien, a le plaisir d'annoncer la nomination de Raymond DesLauriers au poste de conseiller en communications. Diplômé de l'université de l'Alberta, M. DesLauriers a récemment complété une longue carrière en radiodiffusion, et amène avec lui une excellente connaissance de l'Ouest canadien. Il sera responsable de coordonner l'ensemble des activités de communications du Bureau du Québec.

Situé à Edmonton, le Bureau a pour mandat de promouvoir les intérêts du Québec sur les plans économique, commercial et culturel partout dans l'Ouest, d'encourager les échanges de coopération entre le Québec et l'Ouest, et de diffuser de l'information touristique.

EPHEMERIDES

Novembre

25	26	27	28	29	30	31
1960 À Brosseau, Alberta, on fête le 25e anniversaire de la JEC	1905 Mgr E. Legal encourage les SASV à donner asile aux métis du Lac d'Oignons	1933 On organise l'Avant Garde au Pensionnat SASV à Edmonton	1964 25e anniversaire de l'Arrivée des SASV, à Val-Marie, Sask.	1958 Incendie de l'église à Thérien, Alberta	1952 Les SASV de la Saskatchewan, écoutent les célébrations à l'occasion de l'ouverture du poste CFNS à Saskatoon	



EDITORIAL

par Pierre Brault

Au secours, on étouffe Brian!

Le gouvernement Mulroney vient de donner une autre gifle aux travailleurs canadiens. En effet, le ministre de l'Emploi, Bernard Valcourt, vient d'annoncer une augmentation de 7,1% des primes d'assurance-chômage pour les salariés et la part des employeurs passe de 3,92$ à 4,20$ du 100$. Tout cela après avoir matraqué employeurs et employés d'une hausse de 24% en juillet dernier.

Tous s'accordent pour dire que c'est inacceptable. Qu'attend le fédéral pour s'occuper de l'économie du pays qui est très mal en point. Au lieu de charger encore davantage le payeur de taxes canadien, qu'attend-il pour se donner une véritable politique de relance économique?

Le fédéral ne semble pas réaliser qu'il vient de donner un autre coup bas aux chances de succès de la relance économique. C'est bien beau de baisser les taux d'intérêt pour inciter les Canadiens à dépenser, mais encore faut-il que la confiance du consommateur y soit. Et présentement, elle n'y est pas et n'y sera pas pour un bon laps de temps. C'est bien beau d'aller chercher de l'argent dans les poches des Canadiens, mais éventuellement leurs poches seront vides. Les Canadiens voient leur niveau de vie et leur pouvoir d'achat diminuer et cela les inquiète. Les gouvernements fédéral et provinciaux incitent les citoyens à se serrer la ceinture et pendant ce temps ils ne font que jouer et jongler avec les budgets. Ils disent ne pas avoir d'argent mais quand vient le temps des élections, ils savent en trouver à volonté. Brian Mulroney attend-il que les citoyens se révoltent?

Il faut que le fédéral cesse de nous casser les oreilles avec ses problèmes constitutionnels. Les citoyens canadiens ne veulent plus en entendre parler. On les force à en parler et ça devient très frustrant au point où ils deviennent indifférents. On multiplie les commissions itinérantes pour avoir le pouls des citoyens mais elles n'entendent que des experts ne laissant que peu de place au citoyen ordinaire. Et quand ce dernier se présente devant eux, il est tellement hanté par son problème économique qu'il ne peut faire autrement que d'en parler souhaitant trouver une oreille attentive à ses revendications, mais peine perdue.

Il est grand temps que le fédéral se réveille avant qu'il ne soit trop tard. Encore une fois, le fédéral ne prend pas le taureau par les cornes. Encore une fois, il administre «au radar». Le gouvernement Getty opère de la même façon. Il donne d'une main et reprend de l'autre. Qu'attend-il pour régler le problème du transport en commun dans les villes comme Calgary et Edmonton? Il vient de couper les ailes des maires Al Duer de Calgary et Jan Reimer d'Edmonton, qui devront mettre de côté d'importants projets d'amélioration du transport en milieu urbain, parce que le provincial leur coupe les vivres.

C'est dégueulasse, incroyable, inacceptable. Et les politiciens nous demandent de leur faire confiance. Quelle audace! Qu'arrivera-t-il quand les Canadiens demanderont que les livres de comptabilité soient ouverts au grand jour? J'ai bien peur qu'ils auront de bien mauvaises surprises. Encore plus qu'ils ne peuvent s'y attendre. Ce qu'ils en connaissent présentement fait déjà peur et ce n'est que la pointe de l'iceberg. Le Canada est endetté de millards de dollars pour des décennies à venir, alors les politiciens se disent, un milliard de plus ou de moins.

Le fédéral n'a jamais voulu entendre raison et n'a jamais eu le courage de couper considérablement dans ses propres dépenses comme les milieux financiers, d'affaires et syndicaux lui demandent depuis des années. Brian et compagnie ont vraiment la tête dure. Ils aiment mieux aller se mêler des affaires de d'autres pays au lieu de régler leurs propres problèmes à la maison. Il faut réellement être aveugle et manquer de bonne volonté.

• Projet bicentenaire

Statue de Peter Fidler

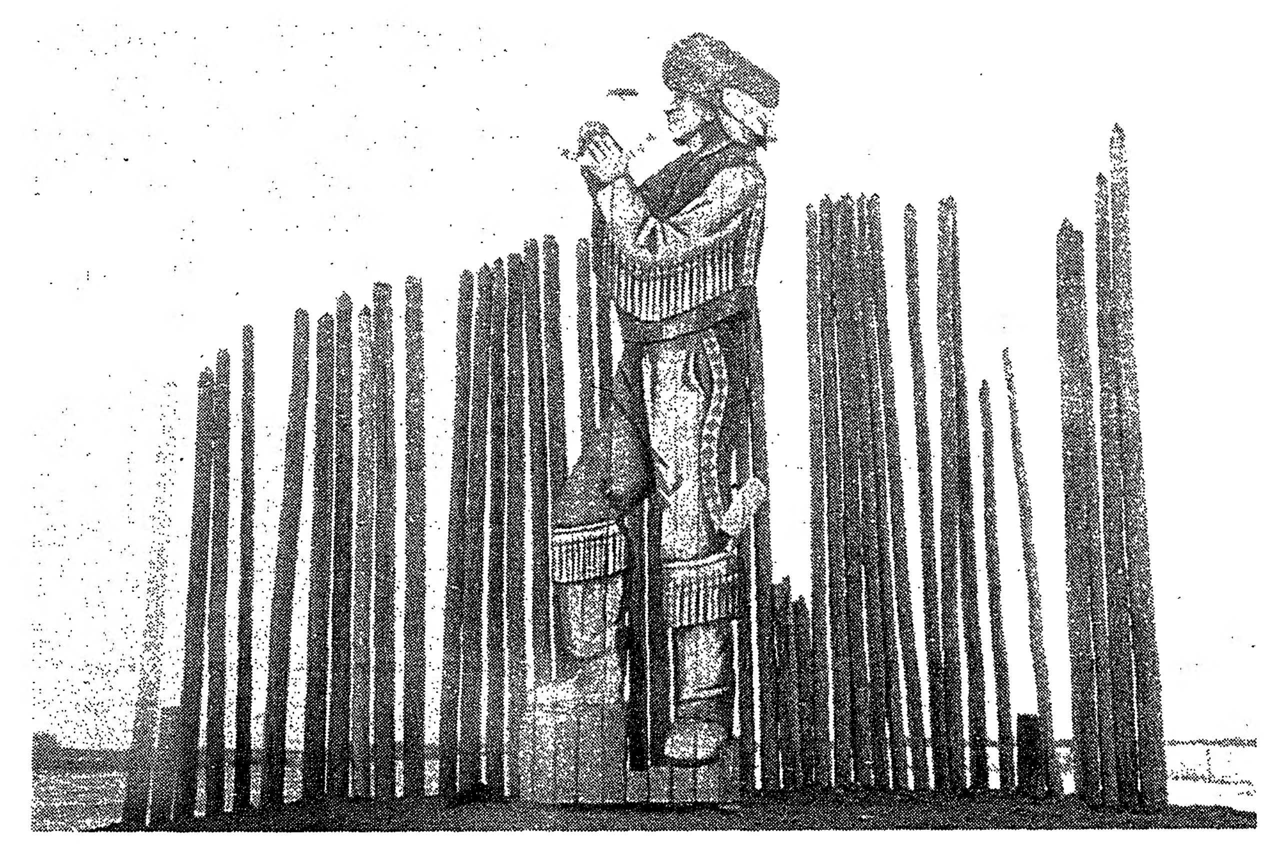
ELK POINT - Malgré un petit vent du nord, le 8 novembre dernier plus de 100 personnes se sont rendues pour participer à l'inauguration officielle de la statue de Peter Fidler au nord du village de Elk Point.

Cette statue en bois, haute de 36 pieds, a été réalisée par Hub DeSigns et sculptée par Herman Poulin, un artiste de chez-nous.

Après le mot de bienvenue par le maire d'Elk Point, M. Bruce Kleeberger, plusieurs dignitaires ont pris la parole pour féliciter les organisateurs de ce projet bicentenaire et souligner la présence de la délégation de Roberval (Québec) de passage dans la région.

La cérémonie s'est terminée par deux coups de canon.

(photo Laval Pelchat)





LE FRANCO

OPSCOM

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Graphiste: Marc Vaillancourt
Journaliste: Carole Thibeault

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnée au journal en payant leur cotisation à l'ACFC.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

• Radio-étudiante

Prochaine Vague se rend à Jean-Côté

L'équipe de Prochaine Vague quittera le confort des studios pour se rendre à Jean-Côté les 27 et 28 novembre prochains. Le but de la visite est l'école Héritage où l'animatrice, Marie Lavoie, rencontrera les étudiants désireux de mettre sur pied une radio-étudiante. Avec Ronald Tremblay, le réalisateur, elle animera des ateliers de communication. Comment «construire» une émission, comment faire un choix de musique approprié, ne pas avoir peur du micro... tels seront les sujets abordés. Par ailleurs, Dominique Roy, le technicien qui accompagne l'équipe, fera ses recommandations côté technique.



Marie Lavoie



Ronald Tremblay

Après toute la théorie, les étudiants auront l'occasion de passer à la pratique et d'animer une émission qui sera diffusée à l'antenne de CHFA le lundi 2 décembre à 18h.

Tout au long de l'année, l'équipe de Prochaine Vague compte faire d'autres émissions en direct. Les dates ne sont pas encore connues, mais on sait d'ores et déjà que deux émissions seront réalisées à l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton et à l'école Sainte-Anne de Calgary.

D'autre part Marie Lavoie et Ronald Tremblay rencontreront les élèves de différentes écoles pour discuter de l'implantation d'une radio-étudiante. Durant le mois de décembre, ils se rendront à l'école Racette, à l'école Régionale de Saint-Paul et à l'école de Plamondon.

«Prochaine Vague s'adresse à un public jeune, nous dit Ronald Tremblay, le réalisateur de l'émission, et de par nos visites dans les écoles nous voulons démystifier la radio. Les jeunes apprendront à nous connaître et à connaître notre émission». Et il termine sur une note souriante: «Qui sait, peut-être même que notre visite déclenchera une vocation de communicateur auprès des jeunes que nous rencontrerons...»

Vocation ou non, les auditeurs pourront juger de l'effet du passage de l'équipe à l'école Héritage en écoutant l'émission qui sera diffusée le 2 décembre à 18h à l'antenne de CHFA.

Les publications francophones sont prises en otages.

Vous devrez payer la rançon!

Postes Canada veut que plusieurs des publications francophones en milieu minoritaire lui paient des augmentations de tarif faramineuses : **des dizaines de milliers de dollars en plus, chacune, par année.** *D'après Postes Canada, ces publications ne seraient plus ni des journaux, ni des périodiques, et elles n'auraient plus droit aux tarifs préférentiels de "poste-publications".*

Évidemment, ces publications n'ont pas les moyens de payer la rançon exigée. Il faudrait vous demander à vous, leurs lecteurs, de le faire. Et si ça ne vous fait rien, Postes Canada voudrait même appliquer ses augmentations rétroactivement. Les éditeurs de l'APF ne peuvent admettre que l'on se moque ainsi de leurs lecteurs.

L'alternative serait de fermer boutique, ce qui priverait plusieurs communautés francophones -- y compris tout l'Ouest canadien -- de leurs publications. Il leur resterait alors à lire les journaux et magazines venus d'ailleurs qui continuent à bénéficier des tarifs préférentiels.

Personne ne nie que les publications maintenant menacées jouent un rôle essentiel dans la vie communautaire des francophones disséminés partout au Canada. Simplement, ni Postes Canada, ni le ministère fédéral des Communications, qui subventionne les tarifs postaux des publications, ne semblent se préoccuper de leur sort.

Les éditeurs de l'APF ne peuvent accepter qu'aucune de leurs publications disparaisse. Ils lancent donc un pressant appel à Postes Canada et au ministre des Communications :



L'Association de la presse francophone
900-325, rue Dalhousie, Ottawa, Ontario K1N 7G2
Téléphone : 613/ 237-1017

Je suis d'accord avec les éditeurs de l'APF : les publications des communautés francophones doivent bénéficier des tarifs préférentiels de poste-publications.

Nom ______________________

Adresse ______________________

Ville ______________________ Code postal ____________

Signature ______________________ Date ____________ 1991

Vous pouvez aider les éditeurs de l'APF à lutter contre l'augmentation injuste des tarifs postaux en complétant ce coupon et en le transmettant à la publication que vous lisez.

• *15e conférence de l'ICREF*

Les femmes se parlent entre femmes



(photo Carole Thibeault)

Cette femme du Bangladesh (au centre) raconte comment les hommes traitent les femmes dans son pays.

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- La 15e conférence nationale de l'Institut canadien de recherche sur les femmes (ICREF) se tenait les 8,9 et 10 novembre derniers à l'hôtel Westin d'Edmonton. Plus de 350 femmes, venues des quatre coins du Canada et même d'autres pays, y étaient réunies afin de partager des informations résultant de diverses recherches effectuées au cours de l'année.

Pendant les deux jours et demie sur lesquels s'étalait le colloque, les femmes ont pu prendre part à quelque 85 communications, portant toutes sur des sujets et des thèmes différents: éducation, santé, politique, violence, etc. Ainsi, des femmes issues de divers milieux se sont côtoyées pendant toute la fin de semaine: milieux universitaire, gouvernemental, non-gouvernemental, groupes populaires, etc.

Selon Mme Barbara Roberts, membre du comité d'organisation et professeur en études féministes à l'université Athabasca, «il est difficile d'être clair quant aux buts, aux succès et aux faiblesses de cette 15e conférence, étant donné le nombre et la diversité des sujets élaborés.»

Néanmoins, elle qualifie l'ensemble du weekend comme étant une occasion privilégiée pour les femmes de partager de l'information: résultats de recherches déjà effectuées, quelles recherches sont en cours actuellement et que nous apporteront-elles, quelles sont les ressources auxquelles on peut avoir recours en diverses situations, etc.

Environ une dizaine de représentants de la gente masculine ont participé au colloque. Mme Barbara Roberts ne s'inquiète cependant pas de ce nombre peu élevé. «Ce sont des femmes qui travaillent pour les femmes car elles comprennent les problèmes, dit-elle. L'ICREF n'est pas hostile aux hommes; ils sont les bienvenus. Toutefois, je suis contente de travailler avec les

...suite en page 20

À VOTRE SANTÉ...

par Guy Scherrer

Amélioration de la flexibilité

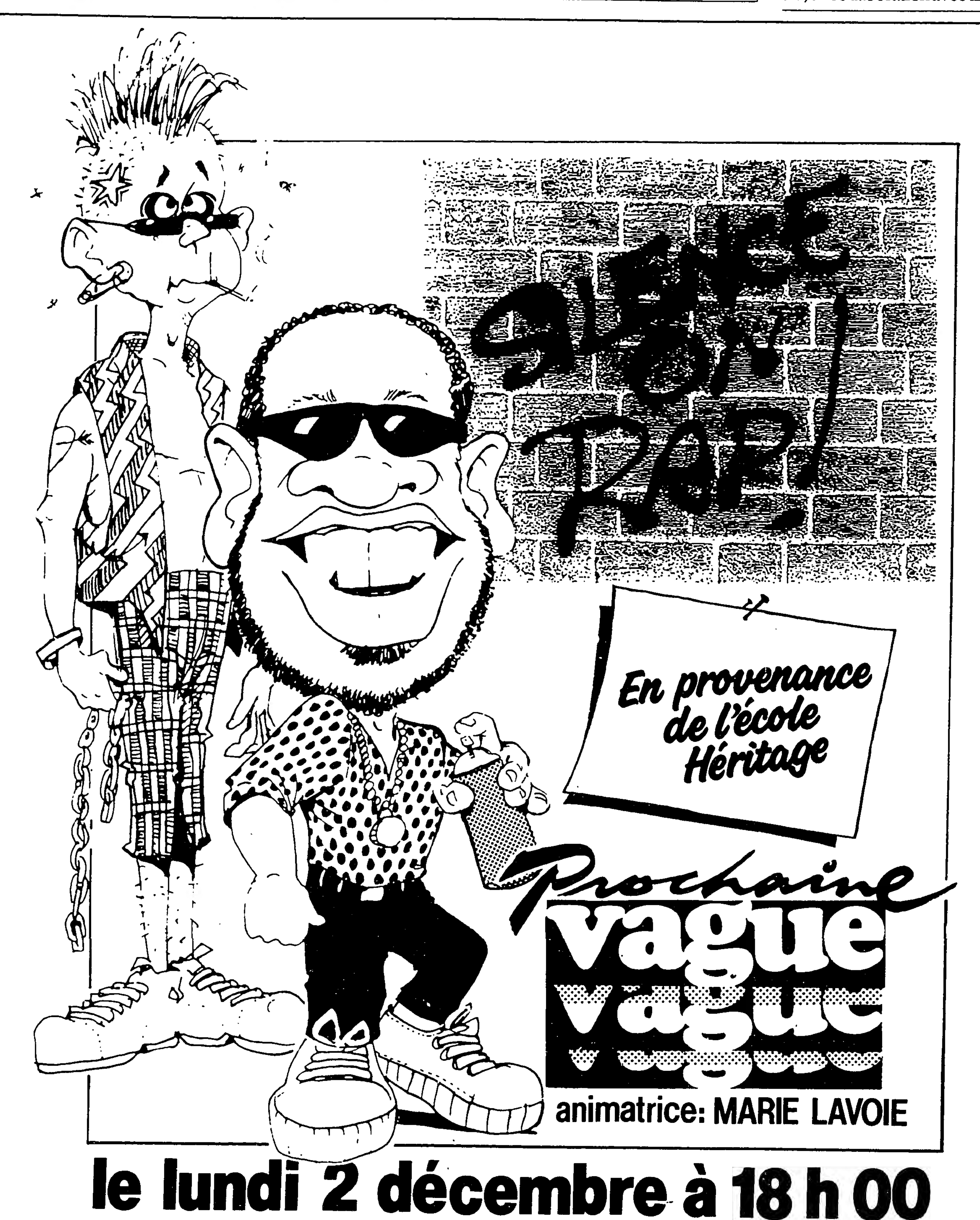
La flexibilité est un paramètre de la condition physique très facilement modifiable. Il suffit de quelques minutes de petits exercices par jour ou après un effort physique. Les principes qui régissent les exercices de souplesse ou d'étirement sont bien simples.

La spécificité en est un. La flexibilité est spécifique à chaque muscle ou groupe musculaire sollicité. En bref, si vous étirez vos muscles du dos, il ne faut pas espérer faire le grand écart.

Le réflexe d'étirement est un autre principe très important quand on veut améliorer notre flexibilité. Qu'est-ce que ce réflexe? C'est un réflexe naturel que vos muscles utilise pour éviter des blessures quand ils sont trop étirés. Quand un muscle est surétiré, pour éviter de se déchirer, il se contracte de manière involontaire. Cette contraction involontaire est votre meilleure police d'assurance contre les muscles meurtris, mais très mauvais allié pour améliorer votre souplesse. En sollicitant votre réflexe d'étirement vous produisez exactement l'effet contraire de celui espérer.

Le temps de ressort ou étirement par saccade est à éviter. Plusieurs personnes croient que donner des coups pour aller plus loin dans chaque mouvement d'étirement est profitable. C'est exactement l'inverse qui se produit. C'est même un moyen très efficace pour réveiller votre réflexe d'étirement.

Pour améliorer votre souplesse sans problème vous n'avez qu'à faire des petits exercices qui consistent à prendre une position pour étirer un muscle ou groupe de musculaire. Graduellement vous étirez cette région, quand vous sentez que vous avez atteint votre maximum d'amplitude, vous gardez la position de 25 à 30 secondes. Il est très important de ne pas se rendre à la douleur avant d'arrêter. Vous pouvez répéter l'exercice 2 fois avec les mêmes muscles.



• *Emploi*

Option Plus aide les chômeurs

EDMONTON - La Société éducative de l'Alberta aimerait vous présenter son nouveau projet Option Plus, qui est un programme de recherche d'emploi, subventionné par le ministère Emploi et Immigration Canada.

Option Plus, dont les bureaux sont situés au 2ème étage de l'édifice Centre Marie-Anne-Gaboury, aide les personnes qui reçoivent de l'assurance-chômage, sans distinction d'âge, de sexe, d'ethnie ou de statue social, à réintégrer le marché du travail dans un délai des plus brefs.

Un programme de groupe d'une durée de 4 semaines est offert aux chômeurs, afin de leur apporter tous les outils nécessaires à leur réintégration. Des consultations individuelles seront données par un personnel compétent et flexible, en collaboration avec une firme professionnelle de consultants, Right Associates, dont Paul Dumaine fait dorénavant partie. Des ateliers structurés sur le curriculum vitae, la recherche d'emploi, la rencontre avec l'employeur, la négociation du salaire, les questions à poser et les réponses à faire, la lettre d'approche, les contacts, le téléphone, les références etc... seront adaptés aux candidats. Un programme de suivi et de support, est aussi mis au service des participants.

Le programme que propose Option Plus, est amélioré grâce à l'apport de rencontres individualisées, à la continuité du support moral, à l'encouragement et à la compréhension des candidats; le tout donné dans un climat familier et amical, qui contribuera à la réussite du projet. De plus, les techniques sur le curriculum vitae sont plus perfectionnées afin de donner aux participants une plus grande chance d'obtenir la rencontre avec l'employeur potentiel.

Le premier défi d'Option Plus est de recruter 150 candidats, à travers la ville, et cela dans un délai d'un an. Le deuxième défi est de réintégrer ces candidats à 75% sur le marché du travail. La Société éducative de l'Alberta est prête, comme d'habitude à relever ces défis.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à communiquer au 466-4326, Sophie, Jacqueline, Gisèle, Cynthia, Guy-Pierre et Suzanne se feront un plaisir de vous aider. Ou bien, venez nous voir, de 9h à 16h du lundi au vendredi au 8711 - 82 Avenue, Edmonton.

Un taureau à l'hôtel

EDMONTON- En l'honneur du premier jour des finales du Rodéo canadien, mercredi 13 novembre, le Best Western Cedar Park Inn a reçu un invité de marque: «Le Général».

Âgé de 14 ans et pesant 2400 livres, le Général est un taureau Brahma mâtiné de Longhorn.

À l'hôtel, le personnel a dû se préparer pour recevoir leur invité spécial: le directeur de l'hébergement, Peter Adamack, a réservé l'espace nécessaire pour le Général et son entourage; Wasantha, la gouvernante-en-chef, a dû trouver une volontaire pour s'occuper du confort de la bête; quant au chef cuisinier, Foshi, il a plongé dans ses livres de recettes pour planifier un repas qui satisfasse le strict régime végétarien d'un taureau comme le Général.

1891 CENTENAIRE MORINVILLE 1991

• Son fondateur

L'abbé Jean-Baptiste Morin, premier missionnaire-colonisateur de l'Alberta

par
SR ALICE TROTTIER, f.j.

MORINVILLE - Dans l'histoire de Morinville, une figure émerge: celle du fondateur, un homme qui s'est presque identifié avec la grande oeuvre de la colonisation des plaines de l'Ouest.

L'abbé Jean-Baptiste Morin est considéré comme le premier missionnaire-colonisateur qui fit sérieusement de la colonisation dans l'Alberta à titre d'agent officiel nommé par le gouvernement fédéral sur les instances de Mgr Grandin et du père Albert Lacombe, omi. Reconnu par le département de l'Intérieur comme le plus influent des colonisateurs auprès de ses compatriotes, il rendit un service incommensurable à cette oeuvre essentielle.

Jean-Baptiste Morin avait ce qu'il fallait pour remplir une tâche qui s'avérait extrêmement difficile. Le nombre de ses voyages pour son oeuvre est significatif. Il se soumit à un travail ardu afin de pouvoir diriger vers le Nord-Ouest quelques-uns des trop nombreux Canadiens français qui s'orientaient vers les états américains. Après 1860, l'industrie y avait pris un essor considérable: partout surgissaient des manufactures et les Canadiens venaient en grand nombre y chercher des emplois.

Cet exode menaçait de dépeupler les campagnes québécoises. Le gouvernement, autant que la hiérarchie catholique du Québec, cherchait par tous les moyens possibles à arrêter ce mouvement vers les États-Unis. C'est pourquoi, quand il s'est agi de l'immigration dans l'Ouest, la province de Québec mit ses intérêts en ligne de compte. Le gouvernement lança son propre programme de colonisation. Auprès de ses compatriotes aux États-Unis autant qu'au Québec, l'abbé Morin consacrait une grande partie de l'année à faire connaître l'Ouest canadien et à rapatrier tous ceux qui voulaient y venir.

L'immigration massive «d'étrangers» qui suivit le transfert des immenses territoires du Nord-Ouest au gouvernement canadien par la puissante Compagnie de la Baie d'Hudson, menaçait d'engloutir la minorité française et catholique de l'Ouest canadien et d'anéantir ses intérêts religieux et nationaux. Mgr Vital Grandin, évêque de Saint-Albert, à l'instar de Mgr Alexandre Taché, archevêque de Saint-Boniface, voyait cette marée montante de protestantisme grossir par chaque nouvelle vague d'immigrants.

Il fallait un prêtre ayant les qualités et les aptitudes jointes à un vrai zèle et un vrai dévouement pour fonder et faire fonctionner une société de colonisation. Le rôle de l'abbé Morin et des missionnaires-colonisateurs qui lui ont succédé fut extrêmement important.

Avant de conduire des colons dans l'Ouest, l'abbé Morin voulut en connaître toute la richesse. Au mois d'octobre 1890, il visita St-Albert et tout le bas de la vallée de la Saskatchewan jusqu'à Prince-Albert et résolut d'établir une colonie au nord de l'Alberta, à un endroit appelé Lac des Oeufs, qui est devenu Morinville. Pendant l'hiver de 1890-1891, il fit plusieurs réunions particulièrement dans les comtés de Joliette, de Montcalm et de Portneuf.

Le premier contingent de colons quitta la gare du Canadien Pacifique à Montréal le 17 mars 1891 et arriva le 24 mars à Calgary. Un tronçon du chemin de fer n'avait atteint que Red Deer. Les colons de l'abbé Morin refusèrent de prendre le train à partir de Calgary à cause du tarif de passage trop élevé. Le 26 mars, l'abbé Morin décida de prendre les devants avec trois des colons pour se rendre jusqu'à St-Albert où ils arrivèrent le 2 avril. Deux jours plus tard, il revint à Calgary chercher le reste du contingent. Les femmes et les enfants montèrent avec les bagages dans de grosses voitures tirées par des chevaux et des boeufs. Les hommes les accompagnèrent à pied. Le cortège atteignit St-Albert le 6 avril. Les nouveaux arrivés, 69 personnes dont 43 adultes (Journal, 1er tableau) reçurent un accueil chaleureux de la part des Oblats, des Soeurs Grises et de la petite population de St-Albert, Mgr Grandin en tête.

Le lendemain, guidés par leur colonisateur, les colons se dirigèrent vers la prairie pour explorer le pays et se choisir un «homestead», cette démarche étant facilitée par la connaissance qu'en avait l'abbé Morin.

Journée historique que fut celle du 7 avril 1891! Pour la région de l'Alberta-Nord s'ouvrait une ère nouvelle, celle de la culture du sol.

Les jours suivants, les hommes s'acharnèrent à bâtir leurs maisons très rustiques cernées de tous côtés par la prairie. Aux premiers jours d'été, les femmes et les enfants, hébergés depuis leur arrivée chez les dévouées Soeurs Grises de Saint-Albert, furent heureux de retrouver leur foyer, quelque pauvre qu'il fut. L'abbé Morin ne resta pas en place: il dut partir de nouveau pour ramener dans l'Ouest d'autres colons qui viendraient grossir les rangs des tout premiers. Il se dépensa ainsi jusqu'en 1899, lorsqu'il démissionna de sa charge devenue trop lourde et il retourna définitivement au Québec.

Le 20 décembre 1891, le père Lestanc, omi, supérieur de la mission de Saint-Albert, au nom de Mgr Grandin bénit la maison-chapelle construite par les colons à deux milles à l'ouest de l'église actuelle et installe officiellement comme premier curé l'abbé Amédée Harnois. La paroisse Saint-Jean-Baptiste de Morinville était fondée!

La vie du pionnier, de la pionnière, était un exercice de survie, une routine ininterrompue de labeurs dont ils tiraient péniblement leur subsistance. Cependant, la gêne ne les empêchait pas d'être heureux. L'émigration agricole dans l'Ouest a implanté une population saine et vigoureuse. De ces vaillants pionniers, les descendants ont recueilli les fruits de leur labeur, de leurs souffrances physiques et morales.

Nos pionniers francophones se sont tenus aux premiers rangs des promoteurs de la survie nationale francophone dans les provinces de l'Ouest.



(photo Pierre Brault)

Le presbytère a fière allure avec son revêtement de briques.



(photo Pierre Brault)

Ce monument rend hommage aux fondateurs du village.

Ces pages ont été payées par la régionale CENTRALTA de l'ACFA

• L'éducation

Pas de paroisse complète sans l'école

par
SR ALICE TROTTIER, f.j.

MORINVILLE - L'école, comme la paroisse, connut de très humbles débuts dans la petite communauté de Morinville. Les gens, quoique très pauvres, ne pouvaient envisager l'établissement complet de leur paroisse sans la présence de l'école, quelque modeste qu'elle fut.

L'école rurale a joué un rôle essentiel au niveau de la transmission de valeurs culturelles et morales. De nos écoles de campagne sont sortis des cultivateurs, des médecins, des avocats, des instituteurs, des politiciens. Cinq de ces écoles étaient au coeur des districts scolaires qui faisaient partie de la paroisse de Morinville: Roseridge (1896), Frontenac (1896), Riopel (1906), Tellier (1908) et L'Abbé (1908). Une à une, elles durent fermer leurs portes devant l'inexorable centralisation et furent absorbées dans la Division Sturgeon.

Au village naissant, les colons se réunirent le 11 avril 1892 pour déterminer l'établissement d'un district scolaire indépendant. Le 17 juin, les premiers commissaires furent élus: Philias Brunet, Joseph Dupuis et Norbert Houle. Le premier district scolaire était fondé et on lui donna le nom de «Thibault» en l'honneur de l'abbé Jean-Baptiste Thibault, missionnaire et fondateur de la mission du Lac Sainte-Anne. Mais cet embryon d'école ne dura que quelques semaines.

À l'automne de 1899, la première école était dûment établie dans une grande bâtisse à deux étages et contenant deux salles de classe au rez-de-chaussée. Elle était située non loin de l'église, à l'endroit actuel du Parc Héritage. D'excellentes institutrices laïques en furent responsables. Angéline Desroches en devint la première titulaire et y enseigna de 1899 à 1901 lorsqu'elle épousa Joseph Boisvert. Katherine Steffes donna des cours d'anglais de 1899 à 1903; Ada Latulippe, le français, de 1901 à 1903.

Cependant, les premiers colons de Saint-Jean-Baptiste désiraient pour leurs enfants une institution religieuse semblable à celle dont ils avaient eux-mêmes bénéficié dans leur enfance. Mais nul ne le désirait autant que l'abbé Arcade Éthier, curé (1902-1912).

À Kermaria, en Bretagne, l'ambassadeur du curé auprès de la Supérieure générale des Filles de Jésus, le R.P. Alphonse Jan, omi, fit miroiter l'éventualité d'un pensionnat florissant. Le Conseil général accepta l'offre d'emblée et bientôt quatre religieuses furent choisies pour la fondation: Soeurs Marie Adéline, Marie Ste-Tarcienne, St-Nicolas Marie et St-Eutrope Marie. Elles arrivèrent à Morinville, le 21 janvier 1904, par un froid des plus rigoureux. Le 31 janvier eut lieu la bénédiction du couvent. Un grand nombre de personnes du village s'y rendirent malgré la tempête de neige. Le premier jour de février, soixante élèves se présentèrent; 26 d'entre eux devenaient pensionnaires du lundi au vendredi. Ils furent répartis en deux classes dirigées par S. Adéline et S. Nicolas Marie. S. Marie Ste-Tarcienne enseignait la musique.

La réputation de l'école «des Soeurs» se faisant grandissante, elles se plièrent aux règlements de l'Alberta naissante et suivirent les cours de l'École Normale afin d'acquérir une plus grande compétence ainsi qu'un diplôme.

L'année 1909 marqua une étape fructueuse dans l'histoire de la petite communauté de Morinville. La population avait dès lors 365 habitants. Une quatrième classe avait été formée mais les locaux étaient encore trop exigus. Il fallait construire un pensionnat. Les travaux commencèrent le 24 mai sous la direction de M. Philias Maisonneuve, contracteur. Au mois de décembre s'achevait ce qui constitue aujourd'hui la partie centrale de l'édifice car en 1920 et en 1930, une autre aile fut ajoutée. C'était un important bâtiment de quatre étages que Mgr Legal bénit le 19 décembre 1909 et qui a été connu sous le nom de «Couvent Notre-Dame».

En 1914, une école de quatre classes remplaça la première École Thibault. En 1927, cette école acquit un revêtement de briques rouges, d'où son nom de «École Rouge». L'année suivante, les élèves de langue française de la première et de la deuxième année furent groupés en une seule classe afin que l'enseignement soit exclusivement en français.

En 1945, la population étudiante du pensionnat et de l'école Thibault se chiffrait à 330 élèves. À l'école, chaque classe élémentaire comprenait en moyenne de 45 à 50 élèves. Il fallait construire à tout prix! C'est ainsi que le 21 février 1950, une autre école de quatre classes était ouverte officiellement.

En 1954, il y avait 440 étudiants dont 80 pensionnaires, et 23 religieuses. Faute d'espace l'on songeait à refuser les élèves du secondaire de la Division Sturgeon. Les commissaires se penchèrent sur le problème et décidèrent, en 1956, de construire. Le 24 octobre 1958, l'ouverture officielle de la nouvelle école eut lieu au milieu d'une nombreuse assistance. Mgr Philippe Lussier, évêque de St-Paul, procéda à la bénédiction des lieux.

Après avoir dignement célébré le 75e anniversaire de la paroisse en 1966, les Morinvillois voulurent marquer également le 75e anniversaire de la formation de leur district scolaire, indépendant et catholique. En ce 8 mars 1967, la bénédiction et l'inauguration d'une aile nouvelle eut lieu avec grande solennité. L'administration et la direction était devenue entièrement laïque.

Le dimanche, 18 juin 1968, un thé d'adieu marquait le départ définitif de neuf Filles de Jésus. Cinq Soeurs seulement continuèrent à avoir feu et lieu à Morinville mais elles quittèrent le couvent à l'été de 1970 pour habiter une résidence privée. Elles continuèrent à enseigner jusqu'en 1972.

Il faut dire que le Couvent Notre-Dame avait acquis, au cours des années, une réputation enviable, celle d'une institution où les Filles de Jésus dispensaient un enseignement solide et où la discipline s'avérait excellente. Sa plus grande gloire fut d'avoir fait éclore des vocations sacerdotales et religieuses et d'apostolat laïque.

Depuis 1892, le district scolaire Thibault a poursuivi une ligne progressive vers un constant développement. Il possède actuellement trois écoles: Georges H. Primeau, G.P. Vanier (Thibault) et Notre-Dame. Le secteur élémentaire est particulièrement touché par une poussée démographique sensible. La petite graine de sénevé plantée, en 1892, dans le sol scolaire de Morinville, «a porté fruit en sa saison».



(photo Archives provinciales de l'Alberta)

En 1941, cette école accueillait une centaine d'élèves et les enseignants.

La première école, bâtie en 1899, était située non loin de l'église, à l'endroit actuel du Parc Héritage

• Son évolution

59 habitants en 1891; 6,185 en 1991

par
SR ALICE TROTTIER, f.j.

MORINVILLE - Avant 1891, il n'y avait, on peut dire, que la prairie vierge. C'était le Grand Brûlé ainsi nommé à cause d'un feu de forêt qui avait ravagé toute cette région encore appelée le Lac des Oeufs.

Après l'établissement des premiers colons au printemps de 1891, le fondateur de Morinville, l'abbé Jean-Baptiste Morin, vit à ce que la petite population francophone et catholique augmentât avec les arrivées successives de nouveaux colons désireux de connaître les riches possibilités de l'Ouest. À quelques exceptions, ils furent de vrais agriculteurs.

Graduellement, le hameau prit l'allure d'un petit village. La rue principale se borda d'édifices commerciaux et de quelques résidences. Dès 1894, le bureau de poste fonctionnait grâce au curé Moïse Jolicoeur qui en avait assumé la charge.

Le 16 mai 1896, l'abbé Morin plantait les deux premiers poteaux d'une ligne téléphonique qui devait relier Morinville à Saint-Albert.

À l'orée du nouveau siècle, la petite colonie de Morinville possédait déjà une église, un presbytère, une école paroissiale, deux magasins, trois hôtels et plusieurs maisons. Un moulin à farine fut construit en 1903; un élévateur à grain en 1906. Morinville était au centre d'un district agricole très riche et à proximité des mines de charbon de Cardiff.

Après quelques années d'absence (1899-1908), l'abbé Morin vit avec une réelle satisfaction que sa colonie s'était développée à tous points de vue. Elle n'était plus un hameau naissant. Elle avait été portée par la résurgence économique nationale à travers une période de croissance qui lui valut son incorporation comme «Ville» en 1911. La population s'élevait alors à 1,165 habitants.

Morinville ne fut pas épargné par la détresse nationale de la Deuxième Guerre mondiale ni des contrecoups du chaos d'après-guerre. Mais «l'invasion» américaine en février 1943 imprima une impulsion à la situation économique. Morinville devint un entrepôt pour les matériaux servant à la construction de la route de l'Alaska; de nombreux emplois furent créés avec des salaires rémunérateurs pour les gens de Morinville. Avec un retour à plus de prospérité, les Morinvillois ajustèrent leur tir. Ils se sentirent de nouveau capables, en 1950, d'administrer leurs propres affaires après un «interrègne» de huit ans par des administrateurs nommés par le ministère des Affaires municipales du gouvernement de l'Alberta. Un nouveau Conseil de ville fut élu, dirigé par un nouveau Maire.

Morinville se développa, considérablement surtout au cours de la décennie 70, dans tous les secteurs de sa vie civique, commerciale et culturelle. La Chambre de Commerce (1909) et la Caisse Populaire (1940) ont été les pivots contribuant à son essor remarquable. La population s'accrut: en 1966, elle comptait 995 habitants; en 1971 - 1,475; en 1976 - 1,097; en 1980 - 4,207 et en 1991 - 6,185.

En son Centenaire, Morinville est une communauté suburbaine qui s'est développée avec prudence sur les fondations du passé. Centre résidentiel, il contient 1,717 résidences pour tous les goûts et tous les prix, des plus modernes aux plus modestes. Une bonne proportion des familles sont jeunes et entreprenantes.

Morinville, siège du District municipal de Sturgeon, sert de centre commercial à tous les autres centres répandus à travers la municipalité ainsi qu'à toute la région rurale. La mécanisation générale a révolutionné le labeur de la ferme et l'industrialisation a fait éclater ses cadres.

De nombreux groupes oeuvrent dans les domaines de l'éducation, des arts, de la culture et dans les programmes récréatifs divers. L'ancien Couvent Notre-Dame est devenu, sous l'impulsion et la ténacité de la Société historique et culturelle de Morinville, et avec des octrois substantiels du gouvernement, «ressource historique» en 1978 et constitue un centre historique et culturel des plus intéressants pour toute la province.



(photo Pierre Brault)

La rue principale de Morinville, en 1991, bourdonne d'activités.

Il ne s'agit donc plus de l'image pittoresque d'un petit village de campagne. Avec la disparition des derniers témoins du passé, une société nouvelle a émergé dans un contexte tout à fait différent. Morinville, reconnu autrefois comme un des contreforts francophones de l'Ouest canadien, semble perdre de plus en plus cette identité qui avait fait l'orgueil de ses habitants, c'est-à-dire la langue et les traditions françaises. Trop d'étrangers se sont installés en son sein et pour les générations montantes qui parlent une autre langue, son histoire peut ressembler à une lointaine légende du passé. À moins qu'on ne leur dise, elles ignoreront quels sacrifices a coûtés aux pionniers de Morinville la vie large et libre dont elles jouissent aujourd'hui. Graduellement, le noyau de Canadiens français se voit submergé par des éléments divers.

L'âge d'or de l'immigration où l'influence française s'était étendue dans toute la région centrale de l'Alberta et dans nos paroisses, est bien chose d'un passé centenaire!



(photo Archives provinciales de l'Alberta)

Morinville, au début du siècle, avait son propre journal francophone, Le Progrès.

• *Anecdotes*

La vie à Morinville au début du siècle

par SYLVIA COURTEAU (collaboration spéciale)

Au début du siècle, lors de la fondation de Morinville, la vie était loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui avec toutes ses commodités électriques et électroniques. Les préoccupations des familles et les loisirs n'étaient pas les mêmes. Le stress de la vie trépidante des années 90 fera certainement regretter, du moins aux plus vieux, ce qu'on appelle «les belles années».

LA FAMILLE

Il faut dire tout d'abord que la plupart des familles vivaient à la campagne. La mère jouait un grand rôle au sein du noyau familial. En plus de voir aux travaux journaliers de la maison et aux repas, elle s'occupait aussi du jardin, devait souvent soigner les poules, faire la levée des oeufs et même traire les vaches. Elle boulangeait presque chaque jour. Les garçons aussi avaient des travaux domestiques à accomplir, comme puiser l'eau et la transporter à la maison où elle était ensuite bouillie sur la cuisinière à bois ou au charbon. Ils aidaient aussi à la traite des vaches et à soigner les animaux avant d'aller à l'école. Il fallait aussi qu'un des jeunes aille, à cheval ou à pied, chercher les vaches dans le champs pour les amener à la grange.

Les filles apprenaient à crocheter avec de la corde, à tricoter avec la laine filée à la maison, à faire de la dentelle qui était alors très populaire. Elles aidaient aussi assez souvent à la lessive à la main et à la planche. On cousait énormément pour faire les vêtements de presque toute la famille. Elles aidaient évidemment aux repas.

Le père, en hiver, faisait du «freighting» pour augmenter le revenu familial. Il facilitait l'approvisionnement des postes de traite au nord jusqu'à Grouard et à l'ouest jusqu'à Jasper. Il pouvait aussi aller au chantier pour scier et couper du bois qui alimentait les moulins à scie et servait aussi de bois de chauffage.

Le printemps, l'été et l'automne était les grosses saisons. Le chef de la famille semait les champs, et s'occupait de la récolte. A intervalles durant l'année, il faisait «boucherie». Il abattait un boeuf, un cochon, des poules pour nourrir la famille.

Le potager familial fournissait les légumes et les fruits pour subvenir aux besoins durant toute l'année. On faisait aussi des conserves, du beurre, de la saucisse, de la tête en fromage, du savon.

Au début du siècle on chauffait au bois, mais par la suite on a utilisé du charbon car il y avait deux mines de ce précieux minerai dans la région.

LES LITS

Les lits n'étaient pas aussi confortables qu'aujourd'hui. Il n'y avait pas de lit d'eau. On dormait sur un matelas qui pouvait être en laine pour les parents. Mais les enfants avaient généralement des paillasses. Après la récolte, l'automne, on s'empressait de vider les paillasses, de laver les sacs en coton et de les remplir de paille fraîche et parfumée. On utilisait les plumes des poules pour faire des oreillers.

NAISSANCES

Au début du siècle les hôpitaux étaient rares et la tradition voulait que les femmes accouchent à la maison. On faisait venir la sage-femme, Madame Rondeau. Pour l'occasion, on envoyait les enfants chez des parents ou chez les voisins.

LA MORT

Il n'y avait pas de salons funéraires et les défunts étaient exposés à la maison. On veillait la dépouille mortelle jour et nuit durant trois jours ou jusqu'au jour des funérailles. On récitait le chapelet à chaque heure et on recevait la visite de presque tous les habitants du village et des environs. Les parents et les voisins apportaient de la nourriture pour tout ce monde qui veillait.

L'ÉCOLE DE CAMPAGNE

Les écoliers voyageaient à l'école en buggy, le printemps et l'automne ou en sleigh ou traîneau en hiver. Ceux qui demeuraient à moins de deux milles de l'école voyageaient généralement à pied. Chacun apportait son dîner dans des seaux à sirop ou à lard. La maîtresse d'école demeurait souvent chez des voisins quand elle n'avait pas de place prévue pour elle à l'école. Qui ne se souvient pas des petites plumes et des bouteilles d'encre qu'il fallait laisser dégeler en hiver avant de pouvoir s'en servir. Il fallait tremper très souvent la plume dans l'encre afin de pouvoir écrire convenablement.

Et que dire de la visite de Monsieur l'inspecteur. C'était tout un événement et pour les élèves et pour la maîtresse. C'était un moment très impressionnant car il fallait démontrer qu'on avait bien appris les mathématiques, la religion, la géographie, l'histoire et l'anglais. L'inspecteur faisait un rapport au district scolaire du rendement de l'enseignante ou de l'enseignant ce qui influençait son réengagement ou son congédiement.

En hiver, le poêle situé au milieu de la pièce réchauffait l'école. Et à l'heure du dîner, on sentait l'arôme de la bonne soupe chaude, du chocolat chaud ou du thé. Il n'y avait pas l'eau courante comme aujourd'hui, il fallait pomper l'eau et, l'hiver, il fallait aller à la toilette dehors, ce qui n'était pas très agréable.

Ce n'est qu'en 1948 que les dernières écoles de campagnes sont disparues et que les autobus scolaires firent leur apparition pour conduire les enfants à l'école du village.

FOIRE SCOLAIRE D'AUTOMNE

Il faut aussi mentionner que les jeunes étaient très fiers de participer à la foire scolaire d'automne et d'y présenter leur plus bel agneau, brebis, poulain, veau, poule et même leur cochonnet le plus rose. On y présentait aussi des concours de la plus belle écriture et d'autres travaux scolaires.

LES LOISIRS

On pouvait aller courir dans les champs avec le chien. Durant le temps des foins, on allait glisser sur les meules de foin. On allait aussi à la cueillette des fleurs sauvages pour offrir à maman ou à la Sainte-Vierge. On pouvait aussi cueillir de feuilles de menthe poivrée et de balsamine au printemps pour préparer des infusions, des tisanes ou des baies, surtout les «saskatoons».

L'hiver, on allait patiner avec des lames de patins souvent vissées à des chaussures. Les garçons jouaient au hockey avec des jambières de fortune et une canne de conserve en guise de rondelle. On allait aussi glisser sur des cartons ou une vieille enseigne de Coca-Cola. Il ne faut pas aussi oublier les tours de traîneau tiré par le chien ou par le cheval.

LES FÊTES

Que de beaux souvenirs de Noël, de la messe de minuit, du réveillon, du dîner du Jour de l'An. Nous étions aussi fier de fêter la Saint-Jean-Baptiste, car c'était le patron de la paroisse et celui des Canadiens français. Nous participions avec enthousiasme à la messe et à la approcession qui suivait. C'était une journée très importante pour la paroisse.

Qui n'a pas participé au moins une fois au pèlerinage annuel au Lac Sainte-Anne, le 26 juillet. On partait par train de Saint-Albert à 7h le matin pour un voyage inoubliable de deux heures. Rendu au lac, il fallait prendre un taxi (wagon et cheval) pour se rendre à la mission. En 1920, les autos ont fait leur apparition et le voyage se faisait alors un peu plus rapidement. Il y en a qui ont parcouru les 28 km à pied en signe de dévotion à la bonne Sainte-Anne.

THÉÂTRE

Le Cercle dramatique de Morinville a présenté de nombreuses pièces durant les années 1920 et 1030. Cette excellente troupe se faisait aussi inviter par d'autres communautés francophones comme Saint-Paul et Bonnyville.

PIQUE-NIQUE

Au début des années 20, c'était aussi la tradition de participer, en août, au pique-nique annuel à Sandy Lake. C'était l'occasion de se baigner, de faire des activités diverses comme le souque à la corde, les sauts, la course, etc, sans oublier le fameux blé d'Inde.

FOIRE AGRICOLE DE MORINVILLE

Cette foire durait une semaine et permettait à tous les agriculteurs d'exposer avec beaucoup de fierté leurs produits agricoles, le bétail, les légumes du potager, les conserves, le beurre, le pain, la couture, les pièces d'artisanat ainsi que les fleurs. Il y avait aussi des tournois de balle, de fers à cheval et des courses de chevaux.

DIVERS

Vous avez sûrement reçu la visite du représentant Watkins ou Raleigh qui vendait des onguents, des épices et le fameux Wampole ou l'huile de foie de morue, les carrés de camphre, etc.

C'était peut- être rare, mais quand le «Chatauqua» (cirque) s'installait au village c'était tout un événement et l'occasion de participer à la «tombola».

On pourrait ainsi continuer pendant des heures et des heures à raconter de bons souvenirs, ces souvenirs de jeunesse qui nous font dire que: «c'était l'bon vieux temps...»



(photo Pierre Brault)

Le couvent continue de jouer un grand rôle dans la vie des citoyens de Morinville.

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles?
Veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680.
Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'ACFA provinciale.

CALENDRIER CULTUREL DÉCEMBRE 1991

1 TANGENT - Bingo à 19h30 au sous-sol de l'église. Vous aurez la chance de gagner des jambons et des dindes. Pour plus d'informations: 837-2296.

1 ST-ALBERT - Musée Héritage Museum (5 rue St-Anne) vous invite à deux expositions de quelques oeuvres d'art, y compris deux peintures par le Père Petitot. Thème: «History in Art» Pour plus d'informations: 459-1528.

1 JEAN-CÔTÉ - Bazar à Jean-Côté. Souper à la canadienne à 17h30 au gymnase de l'école Héritage suivi d'une soirée récréative. Vente de pâtisseries et d'artisanat. Pour plus d'informations: Pierrette, 323-4434 ou Noëlla, 322-2151.

3 BONNYVILLE - Le service fransaskois d'éducation des adultes et Alberta Vocational College offre le cours suivant: «le développement de la personnalité de l'enfant dans un contexte de dualité linguistique» de Jean-Pierre Valla, pédopsychiatre au Centre culturel de l'ACFA à 19h30. Pour plus d'informations: Clémence au 826-5275.

3 déc. au 2 fév. ST-ALBERT - Musée Héritage Museum (5 rue St-Anne) vous invite à une exposition sur les chemins de fer. Thème: «All aboard the Northern Alberta Railway». Cette exposition est présentée par le Musée provincial. Pour plus d'informations: 459-1528.

4 EDMONTON - Ciné-femmes présente «MADAME, VOUS AVEZ RIEN» un film de Dagmar Gueissaz Teufel à 19h30 au cinéma Colin Low (ONF). Animatrice: Adrienne Bernard, anciennement impliquée dans l'Association des femmes collaboratrices. Très actives sur les fermes, les femmes collaboratrices ont de la difficulté à être reconnues comme partenaires égales. Pour ne pas se retrouver complètement démunies après une séparation, elles prennent les moyens pour faire reconnaître la valeur sociale et économique de leur travail

5-6-7 FORT McMURRAY - Salon du livre au Pavillon Boréal de l'école St-John (9, rue Haineault). Pour plus d'informations: 791-7700.

5 déc. au 12 jan. ST-ALBERT - Musée Héritage Museum (5 rue St-Anne) vous invite à une exposition où il s'agit du symbolisme de Noël. Thème: Les images de Noël. Pour plus d'informations: 459-1528.

6-7-8 EDMONTON - Théâtre Popicos présente «MISSION NORD-OUEST» à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean, le 6 décembre à 20h, le 7 décembre à 14h et à 20h, le 8 décembre à 16h. Spectacle marquant quelques épisodes de l'apostolat des Soeurs de l'Assomption dans l'Ouest canadien depuis 1891.

6 CALGARY - Rencontre du groupe «Copains de jeux». Les activités du groupe s'adressent aux mères et à leurs enfants d'âge préscolaire. Pour plus d'informations: Gisèle 547-0612.

7 EDMONTON - Les Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge dans l'Ouest célèbrent le 100e anniversaire de leur arrivée en Alberta. Messe à la Basilique Saint-Joseph à 19h30.

8 EDMONTON - Brunch en l'honneur des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge au Edmonton Inn (11830 avenue Kingsway) à 11h. Pour plus d'informations: Simone Secker au 453-1445 (réservations).

8 SAINT-PAUL - Brunch de Noël organisé par l'ACFA régionale à 11h. Pour plus d'informations: 645-4800.

11 FORT McMURRAY - Rencontre du club Toastmaster «Les Pionniers de l'Ouest» au bureau de l'ACFA à 19h30. Pour plus d'informations: Jean-Guy Thibaudeau, 791-1842 ou Thérèse, 743-2045.

13 CALGARY - L'Alliance française de Calgary et la Société de théâtre de Calgary avec le concours de l'AFAA et des Services culturels du Consulat de France présentent «LE MISANTHROPE» de Molière. Cette pièce sera interprétée par la troupe française du Studio Classique (Paris) à 20h au Orpheus Theatre (SAIT). Pour plus d'informations: 250-5004.

13 EDMONTON - Match régulier de la Ligue locale d'improvisation d'Edmonton à la Chapelle de la résidence de la Faculté Saint-Jean à 20h.

14 EDMONTON - Dîner à la fortune du pot au local de l'Alliance française d'Edmonton à 18h30. Pour plus d'informations: 433-0671.

15 LETHBRIDGE - Noël des enfants. Le Père-Noël sera présent. Un léger goûter sera servi durant la soirée. Pour plus d'informations: Dianne, 328-8506 ou Michelle, 381-3358.

16 EDMONTON - Concert de Noël organisé par l'Alliance Chorale à l'auditorium du Jubilee (11455 - 87 Avenue).

17 BONNYVILLE - Le service fransaskois d'éducation des adultes et Alberta Vocational College offre le cours suivant: «J'ai rendez-vous avec moi-même» de Micheline Lacasse, psychologue, auteure au Centre culturel de l'ACFA à 19h30. Pour plus d'informations: Clémence au 826-5275.

21 FORT McMURRAY - Soirée de Noël de l'ACFA au Mackenzie Park Inn (424 Grégoire Drive) à 18h. Pour plus d'informations: 791-7700.

24 FORT McMURRAY - Messe de Noël pour les francophones à l'église St.John à 22h.

31 LETHBRIDGE - Veillée du Jour de l'An au Centre culturel à 20h. Banquet et soirée dansante. Pour plus d'informations: 328-8506.

31 EDMONTON - Soirée du Jour de l'An organisée par les Chevaliers de Colomb de St-Thomas d'Aquin au Highway Motor Inn (4520 - 76 Avenue). Prix de présence et divertissement. Cocktail à 18h30; Banquet à 19h30; Soirée dansante animée par André Roy à 21h. Pour plus d'informations: Georges Vincent au 469-6015.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

EDMONTON - Les membres du Club d'âge d'or de Saint-Joachim se rencontrent tous les mercredis de 14h à 16h30 pour jouer au «Bridge» au 9924 - 110 Rue. Pour plus d'informations: Eglande Mercier au 489-4417.

EDMONTON - La Guinguette, club social d'Edmonton. Ouvert tous les vendredis de 20h à 2h. Pour plus d'informations: Sylvie Francoeur ou Réjean Lavoie au 469-1344.

EDMONTON - Ballon-volant à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour plus d'informations: 469-4401

SAINT-ISIDORE - Le Club Bar Bar. Nouveau décor - nouvelle ambiance. Pour plus d'informations: 837-2296.

LE NORD - La Jardinière ambulante est de retour cette année. Pour plus d'informations: Doris Laroche au 322-2243 ou Louise Gagnon au 624-8063.

EDMONTON - Soirée de conversation tous les jeudis à partir de 19h au local de l'Alliance française d'Edmonton. Pour plus d'informations: 433-0671.

EDMONTON - Bistro à la Faculté Saint-Jean de 15h30 à 20h au Salon des étudiants tous les vendredis. Pour plus d'informations: Lise Nepton au 465-8748.

CALGARY - Tous les vendredis soir, rencontre des 50 ans et plus au Club de l'Amitié au sous-sol de l'église Sainte-Famille (1717 - 5 Rue S.O.). Pour plus d'informations: Rollande Laitre au 279-9556.

LETHBRIDGE - Venez vous divertir tous les deux vendredis au Club Hebdo. Pour plus d'informations: 328-8506.

FORT McMURRAY - Conversation française tous les mercredis, en décembre (sauf le 25) au bureau de l'ACFA de 15h30 à 16h30.

CINÉMA PRINCESS À EDMONTON

(10337 - 82 Avenue)
Pour plus d'informations: 433-5785

La gloire de mon père
le jeudi 19 décembre à 19h
le vendredi 20 décembre à 21h30

Le château de ma mère
le vendredi 20 décembre à 19h
le samedi 21 décembre à 21h30

Jésus de Montréal
le lundi 23 décembre à 21h30

MÉTRO-CINÉMA

à Edmonton au Théâtre Colin Low (ONF) 9700 avenue Jasper
Pour plus d'informations: 425-9212

La bête humaine
Un film de Jean Renoir (1938)
le vendredi 13 décembre à 20h
le samedi 14 décembre à 20h

Ce film est une brillante adaptation du livre «La bête humaine» d'Émile Zola. Ce film raconte la destinée de trois personnes que l'hérédité condamne à une vie de crime. La séquence d'ouverture où l'on aperçoit Paris-Le Havre vu d'un train est un chef-d'oeuvre de simplicité.



Association canadienne-française de l'Alberta

est à la recherche de

4 EMPLOYÉ(ES)
pour le secteur culturel

Éligibilité:
Être admissible au programme d'assurance-chômage ou recevoir des prestations.

Emplois offerts:
- Menuisier en chef
- Menuisier
- Secrétaire/informatique
- Publiciste

Durée de l'emploi:
Commençant le 6 janvier 1992 et se terminant le 13 novembre 1992 (variant de 16 semaines à 36 semaines d'emploi selon le poste).

Rémunération:
Variant de 10,00$/heure à 13,48$/heure selon le poste.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae avant le **2 décembre** à l'adresse suivante:

Association canadienne-française de l'Alberta
a/s Yves Caron, directeur du secteur culturel
Pièce 200, 8923 - 82 avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z2
Info.: 466-1680

Conseiller(ère)s régionaux(ales)

35 356 $ - 44 189 $
Anciens Combattants Canada
Calgary (Alberta)

Anciens Combattants Canada est un ministère dynamique et diversifié qui s'engage à offrir des services complets et essentiels aux anciens combattants canadiens.

Nous cherchons des personnes pour combler deux postes contractuels jusqu'au 31 mars 1992. Pour postuler, vous devez posséder un diplôme ou certificat acceptable d'une université ou d'un collège reconnu en sciences sociales, gérontologie ou sciences de la santé, ou encore une combinaison appropriée de scolarité, de formation et(ou) d'expérience.

À titre de candidat(e) retenu(e), vous avez de l'expérience en planification de soins et en évaluation des besoins des clients, en plus d'avoir déjà mis sur pied et coordonné des services sociaux orientés vers le bénéficiaire.

Une bonne connaissance de l'anglais est essentielle.

Si vous répondez aux exigences précitées et que vous désirez postuler, veuillez acheminer votre curriculum vitæ et(ou) demande d'emploi avant le ***30 novembre 1991***, en indiquant le numéro de référence ***61-1592-1(W8F)***, à Mme **M. Philip, Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Le Franco 465-6581



ASSEMBLÉE ANNUELLE
le lundi 25 novembre
à 19h30

Le Théâtre Popicos (Boîte à Popicos Theatre Society) a le plaisir de convoquer ses membres à son assemblée annuelle.

Les personnes intéressées à participer aux activités ou qui désirent devenir membre sont également invitées à y assister.

Renouvellement de la carte de membre: **2$**

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à André au **469-7193**.

CFP-PSC

Administrateur(trice) - Programme de promotion de l'emploi des étudiants

Emploi et Immigration Canada
Edmonton et Medicine Hat (Alberta)
28 701 $ - 35 147 $

Emploi et Immigration Canada désire s'adjoindre une personne dynamique, qui sera en poste à Edmonton et Medicine Hat, pour le Programme de promotion de l'emploi des étudiants.

Vous participerez à la planification et à la mise en oeuvre de services destinés aux étudiant(e)s et aux employeur(euse)s, de même qu'à la promotion du Programme dans la région d'Edmonton et de Medicine Hat.

Vous devez être titulaire d'un diplôme récemment acquis (dans les deux dernières années) d'une université reconnue ou avoir réussi un programme postsecondaire comportant 2 400 heures de formation. Vous devez également posséder de l'expérience en administration, en supervision ou en coordination d'un programme axé sur les étudiant(e)s ou d'un projet communautaire.

La connaissance de l'anglais est essentielle.

Vous devrez réussir l'Examen de sélection d'agent au niveau d'entrée (ESANE) de la Commission de la fonction publique du Canada. La date et le lieu sont à déterminer.

Si vous répondez à ces exigences et désirez soumettre votre candidature, veuillez faire parvenir votre demande d'emploi et votre curriculum vitæ d'ici le ***29 novembre 1991***, sous pli confidentiel, en mentionnant le numéro de référence ***61-1584-1-(W8F)***, à Mme **Alexis Ford, agente de ressourcement, Commission de la fonction publique du Canada, Place du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

• Agriculture

Report d'un an de l'impôt sur le revenu

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. Bill McKnight, a annoncé que les producteurs de régions désignées de l'est, du centre et du nord-est de l'Alberta sont déclarés admissibles à un report d'un an de l'impôt sur le revenu qu'ils ont tiré des ventes de bétail d'élevage rendues nécessaires à cause de la sécheresse en 1991.

L'admissibilité des régions désignées a été fondée sur les conditions d'humidité du sol et d'approvisionnement en eau pendant la période de végétation de 1991.

Le programme aidera les éleveurs à affronter les problèmes engendrés par la sécheresse, a déclaré M. McKnight. Grâce à ce report d'impôt, nos producteurs seront en meilleure position financière pour reconstituer leur cheptel lorsque les conditions s'amélioreront».

La désignation par le Ministre de l'Agriculture est requise pour que la disposition du report d'impôt contenue dans la Loi de l'impôt sur le revenu puisse être invoquée. La disposition prévoit une option de gestion pour les propriétaires de bétail d'élevage qui sont obligés de vendre la totalité ou une partie de leur troupeau à

...suite en page 16

OFFRES D'EMPLOIS

Impôt

...suite de la page 15

cause de la pénurie de provendes et d'eau causée par une sécheresse extrême.

Lorsqu'ils se prévalent du report d'impôt, les producteurs admissibles excluent une partie du produit des ventes de bétail d'élevage de leur revenu pour une année donnée. De cette façon, ils peuvent utiliser ce produit l'année suivante pour reconstituer leur cheptel de reproduction.

En outre, les producteurs qui ont tiré avantage de cette disposition en 1990 et qui demeurent dans une région admissible en 1991 peuvent reporter d'une autre année le produit applicable de 1990, avec celui de 1991.

Le ministre du Revenu national, M. Otto Jelinek, a indiqué que le report sera accordé aux producteurs admissibles qui le demandent au moment de remplir leur déclaration de revenu pour 1991.

Les éleveurs de bétail sont priés de communiquer avec les bureaux d'impôt de leur district pour établir leur admissibilité.



Radio-Canada Alberta

Semaine du 23 au 29 novembre 1991

Samedi
17h00 Le Téléjournal
17h10 L'envers de la médaille
18h00 La soirée du hockey Molson: Québec à Montréal
20h30 La bande des six
21h30 Yvon Deschamps en récital
22h30 Le Téléjournal
22h50 Les nouvelles du sport
23h10 Télé-sélection: Alien-le 8ème passager

Dimanche
18h00 Le Téléjournal
18h10 Découverte
19h00 Surprise sur prise
20h00 Les Beaux Dimanches: Chapeau Willie
21h00 Les Beaux Dimanches: Dossier: travailler les nouvelles règles du jeu
22h00 Le Téléjournal
22h20 Scully rencontre
23h00 Les nouvelles du sport
23h15 Ciné-club: Frederico Fellini, intervista

Lundi
17h00 À plein temps
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Jamais deux sans toi
22h00 La loi de Los Angeles
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Eveil
00h00 La politique fédérale

Mardi
17h00 À plein temps
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Cormoran
22h00 Dallas
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: Tom Horn... sa véritable histoire

Mercredi
17h00 À plein temps
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Le grand remous
21h30 Comment ça va?
22h00 Enjeux
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: Otages

Jeudi
17h00 Maritimes en direct
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Lance et compte
22h00 Métropolis
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: Psychose

Vendredi
17h00 De village en village
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 La cour en direct
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Les grands films: L'histoire sans fin
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: La fugue

TV5 L'EUROTÉLÉ ★★★★★

Semaine du 23 au 29 novembre 1991

Samedi
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Finale d'orthographe français 1991
18h45 700 ans et alors!
19h30 Résultats d'orthographe français 1991
20h30 Kaléidoscope
21h30 Carré vert
22h00 Journal télévisé Suisse
22h30 Finale d'orthographe (rediffusion)
23h15 700 ans et alors!
00h00 Résultats championnats d'orthographe
01h00 Radio France internationale

Dimanche
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 7 sur 7
19h00 Caractères
20h00 Faut pas rêver
21h00 Musique classique
22h00 Journal télévisé Belge
22h30 7 sur 7
23h30 Caractères
00h30 Chefs-d'oeuvre en Péril
01h00 Radio France internationale

Lundi
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Direct
19h30 Chantons en coeur
20h50 Bouillon de culture
22h05 Journal télévisé de FR3
22h35 Direct
00h00 Radio France internationale

Mardi
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Envoyé spécial
19h00 Tous à la une
20h35 Ciel, mon mardi!
22h30 Journal télévisé de FR3
23h00 Envoyé spécial
23h55 Radio France internationale

Mercredi
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 A la recherche du temps futur
19h00 Ex libris
20h00 Montagne
20h30 Babel
22h00 Journal télévisé de FR3
22h30 À la recherche du temps futur
23h30 Ex libris
00h30 Montagne
01h00 Radio France internationale

Jeudi
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Téléobjectif
19h00 Wolfgang Amadeus Mozart
20h30 Grand écran
21h30 Télétourisme
22h00 Journal télévisé de FR3
22h30 Téléobjectif
23h30 Wolfgang Amadeus Mozart
00h55 Radio France internationale

Vendredi
17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Au nom de la loi
19h00 La fraicheur de l'aube
20h45 Jours de guerre
21h40 Les francophonies de Montréal
22h05 Journal télévisé de FR3
22h35 Au nom de la loi
23h40 La fraicheur de l'aube
01h25 Radio France internationale

Alberta:		Position
Edmonton	Shaw Cable	35
Edmonton	Vidéotron	38
Saint Paul	Northern Cable	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medicine Hat	Cablev. Medicine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

LA CONSTITUTION ET NOUS: QUE VEULENT LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES DU CANADA?

PRINCIPES DIRECTEURS

1a) La dualité linguistique du Canada, présente à la grandeur du pays, est une caractéristique fondamentale de l'identité nationale canadienne. La constitution canadienne doit reconnaître la dualité linguistique du Canada sur une base collective et individuelle.

1b) Il incombe aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de préserver, protéger et promouvoir le développement de leurs communautés de langue officielle.

1c) **Le gouvernement fédéral doit conserver l'ensemble des outils nécessaires, dont notamment:**
a) le pouvoir de légiférer;
b) le pouvoir de dépenser;
c) le pouvoir d'adopter des normes nationales,
sur tout sujet affectant le développement des communautés francophones et acadiennes. Ce principe touche notamment les domaines social, linguistique, culturel, économique et environnemental.

1d) Il incombe au gouvernement fédéral d'accompagner toute passation de pouvoirs du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux et territoriaux d'une garantie du respect des droits acquis et ceux susceptibles d'être acquis par les communautés francophones et acadiennes.

2. **Le Québec:**
La constitution doit reconnaître que le Québec forme une société distincte.

3. La constitution doit reconnaître le droit à l'auto-détermination des autochtones.

4. **Les institutions nationales:**
Les institutions fédérales doivent refléter la dualité linguistique du Canada. Dans le cas du Sénat en particulier, nous croyons qu'il est essentiel:
* que les communautés francophones et acadiennes soient dûment représentées;
* que les fonctions du Sénat lui permettent de veiller au respect de l'engagement du gouvernement du Canada envers la promotion et le développement des communautés francophones et acadiennes;
* que les communautés francophones et acadiennes aient une forme de garantie de protection au niveau du processus de vote au Sénat.

Les institutions nationales canadiennes dans les secteurs linguistique et culturel doivent avoir un rôle de premier plan dans le développement de nos communautés. Cela est le cas entre autres de Radio-Canada, du CRTC, du Conseil des arts...

5. **L'union économique:**
L'union économique canadienne, dans la mesure où elle prévoit une libre circulation des personnes, confirme l'importance d'assurer à chaque Canadienne et Canadien une occasion de s'épanouir en français à la grandeur du pays.

6. **La clause dérogatoire:**
Les communautés francophones et acadiennes n'accepteront jamais que toute forme de clause dérogatoire, présente ou future, s'applique à un droit linguistique prévu dans la constitution canadienne.

7. **Participation au processus constitutionnel:**
Les communautés francophones et acadiennes, à titre de Canadiennes et Canadiens et à titre de groupe visés directement par la Constitution, doivent bénéficier, pour le présent processus de réforme constitutionnelle et pour les initiatives futures des gouvernements sur cette question, d'une représentation qu'elles considèrent légitime.

Le processus de réforme constitutionnelle doit aussi permettre de préserver les droits acquis à ce jour par nos communautés. Ce processus devrait en outre traiter du respect, de l'application et de la mise en oeuvre de ces droits.

Nos communautés n'acceptent donc pas de servir d'outil de négociation pour l'un ou l'autre des gouvernements au pays tout au long du processus de réforme constitutionnelle.

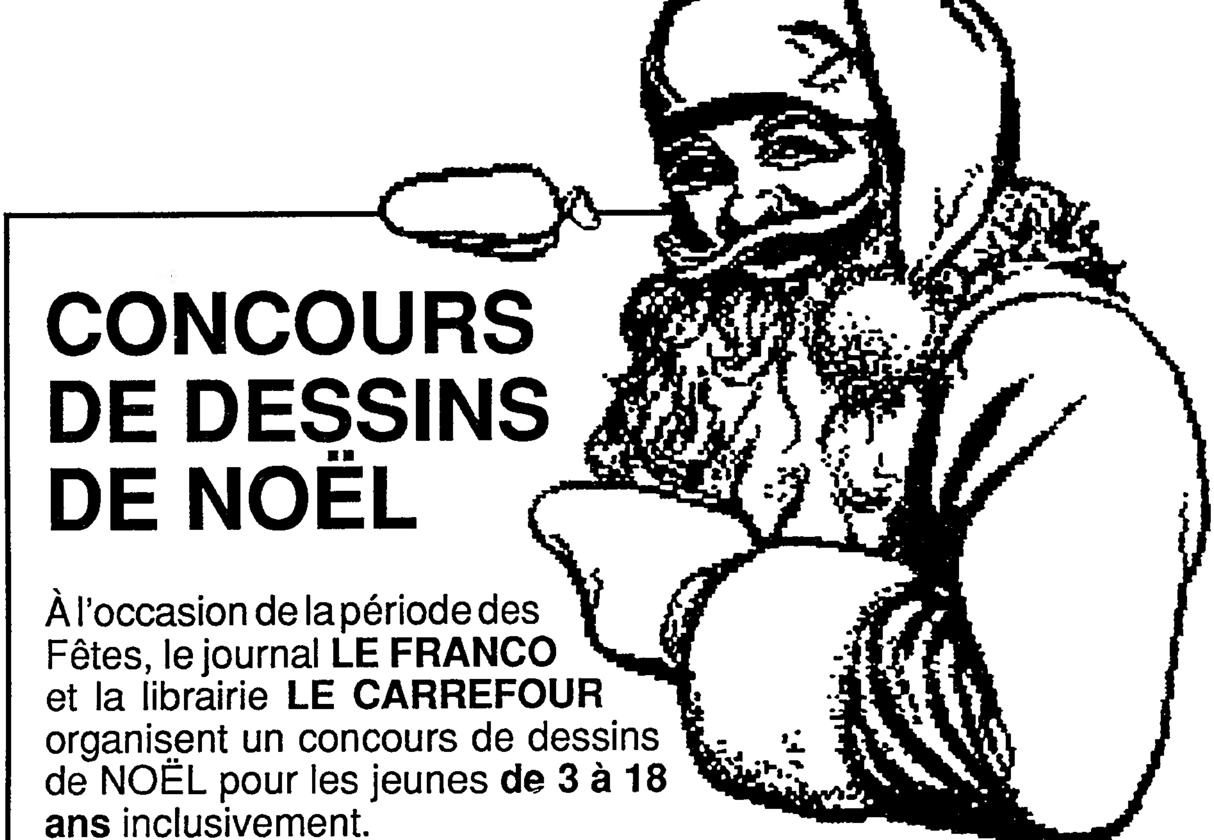
8. **Approche des communautés francophones et acadiennes:**
Les communautés francophones et acadiennes entendent participer activement au processus en cours en utilisant comme point de départ la série de propositions du gouvernement fédéral. Elles comprennent cependant que ce document peut être bonifié et qu'elles doivent en ce sens voir aux intérêts de celles et ceux qu'elles représentent.

9. La FCFA du Canada appuyera, dans sa prise de position ratifiée par le CNPP, des initiatives de ses associations membres en matière constitutionnel (par exemple l'enchâssement de la Loi 88 au Nouveau-Brunswick).

10. La constitution canadienne doit, en faisant référence à nos communautés, employer le terme communautés de langue officielle plutôt que le terme minorité.

11. L'ensemble des démarches entreprises par la FCFA du Canada doivent s'appuyer sur une solidarité très forte reposant sur le principe du consensus entre ses membres. La stratégie devra être faite en consultation avec ses membres.

La Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada regroupe les associations porte-parole des francophones dans neuf provinces et deux territoires. Votre association, l'ACFA en fait partie.



CONCOURS DE DESSINS DE NOËL

À l'occasion de la période des Fêtes, le journal **LE FRANCO** et la librairie **LE CARREFOUR** organisent un concours de dessins de NOËL pour les jeunes **de 3 à 18 ans** inclusivement.

Dessinez un sujet se rapportant à la Fête de Noël, à l'hiver, au Jour de l'An, etc. Faites travailler votre imagination.
Nous remettrons **8** PRIX (livres d'histoire, cassettes, disques compacts, dictionnaires, etc.) d'une valeur de **$25** chacun, aux **2** plus beaux dessins dans les 4 catégories suivantes:

Catégorie A - **3 à 6 ans**
Catégorie B - **7 à 9 ans**
Catégorie C - **10 à 13 ans**
Catégorie D- **14 à 18 ans**

Date limite: vous avez jusqu'au **30 novembre 1991 à minuit**, l'oblitération postale faisant foi, pour nous envoyer votre chef-d'oeuvre.
Les noms des gagnants seront connus dans l'**ÉDITION SPÉCIALE DE NOËL** du journal LE FRANCO, **LE 13 DÉCEMBRE 1991**.
LES HUIT DESSINS GAGNANTS SERVIRONT À ILLUSTRER L'ÉDITION SPÉCIALE DE NOËL ET SERONT AUSSI EXPOSÉS À LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR **du 13 décembre 1991 au 2 janvier 1992**.

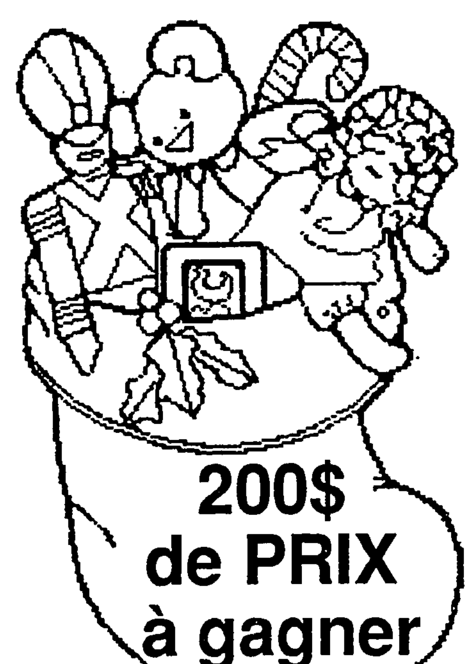
Pour identifier la personne qui a fait le dessin, veuillez, s.v.p., utiliser le coupon ci-joint:

NOM:________________________________

ADRESSE:____________________________

____

CODE POSTAL:____________ TÉLÉPHONE:____________



Retourner à:
Le Franco
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

BONNE CHANCE À TOUS!

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-5275 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. Info. 826-5272 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

CENTRALTA

Si vous ou vos parents habitez la région de Legal, vous êtes invités à soumettre l'histoire de votre famille le plus tôt possible à cette adresse: L'Histoire de Legal, C.P. 163, Legal, AB T0G 1L0. Pour plus d'informations, adressez-vous à Fernande au 961-3820, Cora au 961-3048, Norman au 961-3999 ou Raymond au 961-2548. (20-12)

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois). (J.A.)

Rencontres du Club «Les Beaux Parleurs» tous les jeudis de 17h15 à 18h15 à la salle de conférence du Centre Marie-Anne Gaboury. Pour plus d'information, adressez-vous à Pierre Bourbeau au 469-1344 ou au 439-0562. (29-11)

L'Association multiculturelle de l'Alberta vous invite à visionner deux vidéos qui relatent de l'intégration d'immigrants Haïtiens et Vietnamiens au Canada. Les vidéos sont intitulés, «Haïti Québec» et «Boat People (Dix ans plus tard)», le 27 novembre à la Faculté St-Jean, Salle 218 à 19h. Entrée libre. Cette projection sera suivie d'une discussion animée. Beignes et café seront servis. Pour plus d'information, adressez-vous à Evelyne St-Amand-Hubert au 464-2735 (29-11)

RETROUVAILLES À l'occasion de son 26e anniversaire de fondation, le Harry Ainlay High School sera l'hôte d'une fin de semaine de retrouvailles, les 15, 16 et 17 mai 1992. Tous les anciens étudiants et anciens enseignants sont invités à fournir leurs coordonnées en appelant Dawna au 467-4791 ou Rose au 434-8451 ou Fax 438-1465. (6-12)

L'Association des Scouts et Guides de l'Alberta est à la recherche de bénévoles pour combler les postes vacants. Veuillez vous adresser à Jean Dionne au 465-5805. (29-11)

Bridge tous les mercredis à 14h au sous-sol de l'église St-Joachim. Info: 489-4417 (J.A.)

Paroisse Notre-Dame de Lorette, Lancaster Park, messe tous les samedis à 16h30. Info: 973-418 3 (J.A.)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoire de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

RIVIÈRE-LA-PAIX

TANGENT - Heures d'ouverture de la bibliothèque au Centre culturel: vendredi de 13h30 à 16h30. Pour info: Annie au 359-2126. (06-12)

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

La pré-maternelle à Routhier, tous les lundis, de 13h30 à 15h20 et les mercredis de 8h45 à 11h30. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Dianne Gervais (animatrice) au 837-2713. (20-12)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Dame avec expérience pour faire ménage de semaine et grand ménage de printemps et d'automne. Références disponibles, appelez - Lucienne au 437-7241 (29-11)

Mes parents sont à la recherche d'une gardienne qui prendra bien soin de moi lorsqu'ils seront au travail de 8h00 à 17h00 du lundi au vendredi. Je suis un gentil garçon de 1 an. Si tu est intéressée à me garder chez-toi ou chez-moi, téléphone maman Christine, après 17h au 468-5146 (Quartier Bonnie Doon) Gabriel (29-11)

Dame avec expérience pour faire ménage de semaine et grand ménage de printemps et d'automne. Références disponibles, appelez - Lucienne au 437-7241 (20-12)

Gardienne disponible pour garder enfants âgés entre 18 mois et plus, région Ottewell/Capilano. Appeler Lynne au 465-620 (29-11)

Jeune fille avec expérience, garderait enfants chez-elle, du lundi au vendredi, près de Bonnie Doon: Info: Cynthia au 433-5278

Orchestre de 2 ou 3 musiciens disponible pour mariages, soirées, etc. Chansons anglaises et françaises. Son d'un orchestre complet. The Silhouettes, tél.: 452-6406. (20-12)

Le Franco 465-6581

CARTES D'AFFAIRES

Coupon d'abonnement au journal



8923-82e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

TARIFS:
1 an: 19,26$
2ans: 34,24$
(TPS inclues)

Moi, je m'abonne!!
Nom________________
Adresse________________
____
Ville__________Province__________
Code postal__________
Votre chèque ou manda-poste rédigé à l'ordre du Franco. (Enlettres moulées S.V.P.)



N.B. Les membres de L'ACFA reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre ACFA régionale pour devenir membre.

ICREF

...suite de la page 7

femmes. Le climat de travail est spécial, plus confortable, plus utile, plus facile et plus efficace.»

Vision globale, action locale était le thème de cette 15e conférence de l'ICREF. Mme Barbara Roberts a donné l'exemple de la violence pour l'expliquer: «La violence faite aux femmes est un problème que l'on retrouve partout à travers le monde, mais l'action pour le régler doit être faite localement. Évidemment, les problèmes ne sont pas exactement les mêmes, mais ils ne sont pas si différents d'un endroit à l'autre.»

L'ICREF est un organisme important en ce qui concerne la recherche sur les femmes au niveau canadien et mondial. Par exemple beaucoup de recherches portant sur les techniques de reproduction ou le racisme ont été réalisées pour les Nations-Unies. Souvent, les résultats de ces recherches sont même utilisés par les gouvernements.

Étant donné l'envergure de l'événement et tout le travail que cela implique, Mme Barbara Roberts se dit satisfaite du déroulement de la fin de semaine et s'avoue heureuse de donner le «contrat» à d'autres mains. La conférence de l'an prochain aura lieu à Toronto, et dans deux ans, à Saint-Jean (Terre-Neuve).

Transports Canada **Aéroports** — Transport Canada **Airports**

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ pour les services ci-bas décrits, adressées à Transports Canada, Spécialiste régional, service des contrats, 12e étage, zone 2, Place du Canada, 1100, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E6 et clairement identifiées par le nom et le numéro de projet seront acceptées jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, à la date limite stipulée. Les documents de soumission peuvent être obtenus auprès du bureau mentionné plus haut, téléphone (403) 495-3932 ou télécopieur (403) 495-5446.

No DE DOSSIER: ST 3108

PROJET: GÉRANCE ET OPÉRATION DU SERVICE DE STATIONNEMENT PUBLIC DES AUTOS À L'AÉROPORT DE GRANDE PRAIRIE, GRANDE PRAIRIE, ALBERTA

DATE LIMITE: le11 décembre 1991

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE: D. Camire, Gestionnaire des contrats, tél.: (403) 495-6114

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE, chaque soumission doit être soumise sur les formulaires fournis par le département et doit être accompagnée du dépôt de SÉCURITÉ spécifié dans les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies à cette fin.
La plus basse, ou toute autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

Canada